

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3485 - MARDI 7 MAI 2019

DIALOGUE SOCIAL

Gouvernement et partenaires sociaux en conclave bientôt

Le comité national du dialogue social va tenir une session, du 13 au 14 mai prochains à Brazzaville, en vue de trouver des solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs et les retraités.

Au nombre de ces difficultés figurent le paiement des indemnités de fin de carrière des agents de la Fonction publique, le non-versement des cotisations sociales des travailleurs par certaines entreprises publiques et certains établissements publics à budget de transfert.

Page 6



Le vice-Premier ministre lors d'une rencontre avec les représentants des syndicats

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

Mobiliser davantage en faveur du pont route-rail Brazzaville/Kinshasa

Le comité d'organisation de la table ronde des partenaires techniques et financiers du projet pont route-rail se réunit depuis hier, dans la capitale congolaise, afin de peaufiner les documents à soumettre à l'examen des bailleurs de fonds dont la Banque africaine de développement.

Estimé à environ 270 milliards francs CFA, ce projet intègre également le prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilebo, en République démocratique du Congo, le bitumage du corridor Brazzaville-Bangui-N'Djamena. Il est question de mobiliser les partenaires en vue de disposer des financements nécessaires au projet.

Page 3



Les parties prenantes à l'ouverture de la réunion

EMPLOI

De jeunes volontaires signent des contrats de formation

Les entreprises, fondations, ONG et collectivités locales ont signé, le 4 mai à Brazzaville, des contrats de formation aux divers métiers avec les jeunes volontaires congolais. Ce programme appuyé par le Fonds des Nations unies pour la population vise à renforcer la cohésion nationale, la mixité sociale et à offrir à toute personne volontaire l'opportunité d'avoir un emploi. Le déploiement de ces jeunes dans les structures retenues a débuté hier. La durée de formation est de six mois. La ministre de la Jeunesse et de l'instruction civique, Destinée Hermella Doukaga, a indiqué que « le volontariat représente une alternative non négligeable en termes d'acquisition de compétences, d'expériences professionnelles et prépare les jeunes à l'emploi ».

Page 5

HOMMAGE

Brazzaville témoigne sa reconnaissance à Lutumba Simaro

Décédé le 30 mars à Paris, en France, Simon Lutumba Ndomanueno dit Simaro Masiya a été inhumé le 5 mai à Kinshasa, en République démocratique du Congo. Peu avant sa mise en terre, un hommage digne lui a été rendu en présence d'une

délégation congolaise conduite par le ministre de la Culture et des arts. Dieudonné Moyongo a salué l'esprit de créativité de cet artiste musicien dont le répertoire est constitué de plusieurs chansons pleines d'enseignements. Page 16

Éditorial

Guerre ou gesticulation ?

Page 2

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

Juste Bernadin Gavet sommé de démissionner

Page 2

ÉDITORIAL

Guerre ou gesticulation ?

La guerre dont il est ici question n'est pas d'ordre militaire, du moins pour l'instant, mais d'ordre commercial et financier. Elle oppose les deux super puissances qui se disputent la première place sur l'échiquier mondial, à savoir la Chine et les Etats-Unis. Inquiets du rôle croissant que jouent les Chinois dans le commerce international, les Américains s'efforcent par tous les moyens de freiner cette avancée continue qui menace très directement leur place de leader, acquise au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et confirmée par l'effondrement de l'URSS au début des années quatre-vingt-dix du siècle précédent. D'où la série de décisions prises par le président Donald Trump de relever fortement les droits de douane imposés aux produits chinois pour accéder au marché américain.

Ce que ne comprend visiblement pas le successeur de Barack Obama, c'est que, dans cette affaire, la bataille est perdue d'avance par l'Oncle Sam. Pour la raison aussi simple qu'évidente que le poids humain de la Chine – un milliard trois cent quatre-vingt-dix millions de consommateurs – comparé au poids humain des Etats-Unis – à peine trois cents vingt-trois millions de consommateurs – est tel qu'à échéance plus ou moins rapprochée, les Etats-Unis seront forcés de revenir en arrière. Autrement dit de chercher à négocier des accords raisonnables avec l'ex-Empire du Milieu qui est d'ores et déjà le plus vaste marché de la planète.

Donald Trump étant un homme d'affaires aguerri qui a démontré son savoir-faire dans la gestion de sa fortune personnelle, il n'est pas impossible que la hausse vertigineuse des droits de douanes imposés à la Chine par les Etats-Unis ne soit en fait qu'une manœuvre visant à forcer le président Xi Jinping à se montrer plus conciliant. D'où la question que se posent aujourd'hui les observateurs du duel qui s'engage entre les deux premières puissances de la planète : s'agit-il d'une guerre ou d'une simple gesticulation ?

La nature humaine étant par définition imprévisible, nous ne pouvons évidemment pas répondre à cette question. Mais ce qui est certain, à nos yeux en tout cas, c'est que la conquête commerciale du Tiers-Monde et tout spécialement de l'Afrique devient désormais un enjeu majeur, vital, pour les deux Grands. A nous, Africains, d'en tirer tous les avantages en négociant habilement avec ces partenaires sans nous brouiller avec l'un ou avec l'autre.

Les Dépêches de Brazzaville

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

Juste Bernardin Gavet sommé de démissionner

Le comité de l'organisation juvénile du Parti congolais du travail du sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï, réuni, le 4 mai en assemblée générale extraordinaire, accuse le premier secrétaire de mauvaise gestion, de tribalisme et cumul de poste.

La guéguerre enclenchée, il y a quelques semaines, au sein de la Force montante congolaise (FMC) est encore loin d'être enterrée.

En effet, après la destitution, le 29 avril dernier, du secrétariat permanent de la FMC par une frange de jeunes, sous l'égide de Donald Mobobola, et la mise en place d'un comité ad hoc, le secrétariat permanent du sixième arrondissement a enfoncé le clou, le week-end dernier.

A l'issue de la réunion dirigée par le président du comité FMC Talangaï, Hermann Olesongo-Koumou, une déclaration a été publiée dans laquelle il est exigé la démission pure et simple du secrétaire permanent national de la FMC, Juste Bernardin Gavet.

Le comité de la FMC de Talangaï accuse le secrétaire perma-

nent et son équipe de plusieurs maux qui portent préjudice à la bonne marche de leur organisation. Parmi cette kyrielle de défaillances, on peut noter, entre autres, la non-convocation des assises ordinaires du Comité central de l'organisation depuis sa session inaugurale ; le cumul de fonctions, étant donné que le premier secrétaire a été nommé secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse.

Juste Bernardin Gavet est aussi accusé de tribalisme, selon le comité de la FMC de Talangaï, pour n'être entouré, depuis son élection, que des jeunes de sa tribu et de son département d'origine ; d'arrogance et de mépris d'autres jeunes de l'organisation.

« Le Comité permanent de la FMC Talangaï a pris acte de toutes les vicissitudes que

connaît notre organisation et exhorte le premier secrétaire du Comité central de quitter les choses avant qu'elles ne le quittent, comme dit un proverbe. Il suggère, par ailleurs, que le secrétaire chargé de l'organisation et la mobilisation assure l'intérim jusqu'à la tenue du congrès », précise le communiqué final de l'assemblée générale.

Le secrétariat permanent de la FMC du sixième arrondissement a aussi profité de cette assemblée générale extraordinaire pour sensibiliser ses membres et sympathisants aux quelques mesures prises par la direction nationale du Parti congolais du travail, dont celle concernant la cotisation spéciale du Ve congrès ordinaire qui devra se tenir d'ici à la fin de l'année.

Firmin Oyé

DIPLOMATIE

Jules Ngoulako consul du Congo à Douala

Le gouverneur de la région camerounaise du Littoral, Dieudonné Ivaha Diboua, a remis le 30 avril dernier, l'exéquatour signé par le président Paul Biya, au consul du Congo à Douala, Jules Ngoulako.

La cérémonie solennelle s'est déroulée en présence des autorités locales, de la colonie congolaise et de l'ambassadeur du Congo au Cameroun, Valentin Olesongo.

A cet effet, le gouverneur de la région du Littoral a rappelé l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre le Congo et le Cameroun. Dieudonné Ivaha Diboua a notifié les projets d'intérêt commun entre les deux pays, notamment la route Ouessou-Sangmélina et le projet du barrage hydroélectrique

de Chollet. Administrateur des services administratifs et financiers, Jules Ngoulako a, entre autres, mission d'œuvrer pour le renforcement des liens séculaires existant entre le Congo et le Cameroun.

Il est également titulaire d'un master en sciences et expert en maintien de la paix et de la sécurité. Marié et père de trois enfants, ce diplomate a participé à la mission d'observation des élections en République centrafricaine.

Christian Brice Elion



Jules Ngoulako

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International :

Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts :

Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport :

James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTÉGRATION

L'Afrique centrale se mobilise pour le projet pont-route-rail Brazzaville Kinshasa

La sous-région entend mobiliser davantage des partenaires pour le financement du projet intégrateur censé relier les capitales des deux Congo. La table ronde prévue en juin prochain, à Brazzaville, devrait aussi s'étendre au projet du bitumage de la route Ouesso-Bangui-N'Djamena...

La troisième réunion du comité d'organisation de la table ronde s'est ouverte, le 6 mai à Brazzaville, sous la présidence du ministre congolais de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, en présence de ses collègues du gouvernement ainsi que des ministres de l'Équipement des autres pays concernés.

Cette rencontre vise, en effet, à faire le point des préparatifs des assises de Brazzaville, à harmoniser les présentations des différents délégués des États et à soumettre une copie du rapport d'activité au chef de l'État congolais, Denis Sassou-N'Gusso, désigné « champion » des initiatives

sous-régionales par l'Union africaine.

Le plus célèbre de ces projets intégrateurs est la construction annoncée du pont-route-rail Brazzaville-Kinshasa, pour un coût estimé à près de deux cent soixante-dix milliards francs CFA. L'enveloppe à mobiliser servira aussi au financement d'un autre chantier relatif au prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilébo (République démocratique du Congo), dont les rapports finaux des études sont disponibles depuis janvier 2017.

Les précédentes rencontres des partenaires ont permis de franchir de nouvelles étapes. « Ces trois réunions nous ont évidemment ré-

véélé la nécessité d'apporter des corrections sur les documents à présenter à la table ronde (...) La Banque africaine de développement (BAD) s'est engagée en tant que leader des bailleurs de fonds et a promis de recruter une société spécialisée dans l'événementiel pour l'utilisation des ressources », a souligné le ministre Jean-Jacques Bouya.

Les partenaires favorables à un léger report de la table ronde

Pour ceux-ci, l'étape des assises est cruciale pour l'aboutissement de ce projet, y compris pour les projets de bitumage du corridor 13 qui permettra de relier Braz-

zaville à N'Djamena (Tchad) via Bangui (Centrafrique), l'aménagement de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents Oubangui et Sangha. Afin de mieux préparer l'événement, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la BAD ont proposé un léger report de la rencontre des partenaires techniques et financiers.

« Il est nécessaire d'organiser un déploiement avec une offensive diplomatique auprès des partenaires techniques et financiers. Les États membres sont-ils prêts à préfinancer cette activité au cas où la table ronde de juin serait maintenue ? Mais en raison de

certaines contingences, il va s'avérer nécessaire d'envisager un glissement de cette date », a souhaité la secrétaire générale adjointe de la CEEAC, Marie Thérèse Chantal Mfoula.

Signalons que plusieurs membres du gouvernement congolais ont été présents lors de la troisième réunion, à savoir la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas; le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou; de l'Équipement et de l'entretien routier, Émile Ouosso; des Finances et du budget, Calixte Nganongo.

Fiacre Kombo

DEVOIR DE MÉMOIRE

L'abbé Fulbert Youlou, quarante-sept ans déjà dans l'au-delà

Décédé le 5 mai 1972 à Madrid, en Espagne, le premier président du Congo a totalisé, le 5 mai, quarante-sept ans de vie sous terre. Pour honorer sa mémoire, une messe eucharistique a été organisée en son mausolée, situé à Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville.



Les officiels lors de la commémoration du 47^e anniversaire de la mort de l'abbé Fulbert Youlou/Adiac

Pool, cet événement s'inscrit dans le cadre du devoir citoyen qui consiste à rappeler au commun des mortels ce que fut l'abbé Fulbert Youlou, ce digne Congolais déjà réhabilité par la Conférence nationale souveraine. C'est à ce titre que nous voulons qu'il soit aussi réhabilité par la mémoire collective des Congolais », a indiqué Hemilembolo Paraclet Milos, secrétaire à la stratégie du Cercle des amis du Pool.

« En tant qu'homme politique, je considère qu'il était indispensable de commémorer le 47^e anniversaire de la disparition de feu abbé président Fulbert Youlou. Un homme considéré comme parmi les pères fonda-

teurs de notre République car la nation ne peut se construire que lorsqu'il y a une capacité de transcender certains aspects passionnels de l'histoire, en regardant ce qu'il y a de fondamental », a affirmé pour sa part, l'ancien ministre Alain Akouala Atipault, qui a estimé que cette commémoration rentrait dans le cadre de la réconciliation de la mémoire collective des Congolais.

Cette messe d'actions de grâce s'est tenue en présence du haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Landry Kolélas, et de quelques administrateurs-maires d'arrondissement de Brazzaville.

Firmin Oyé

ENTREPRENEURIAT JUVÉNILE ET FÉMININ

Un rapport d'étude en cours de validation

L'atelier sur l'analyse du document se tient du 6 au 7 mai, à Brazzaville, sous la coordination du Projet de renforcement des capacités en statistiques (Pstat).

Trente participants venus notamment de l'Institut national de la statistique, des ministères de la Promotion de la femme et des Petites et moyennes entreprises prennent part à la réunion organisée par le Pstat, dans le cadre de la deuxième édition des vendredis du savoir.

Les débats tournent autour du rapport sur l'entrepreneuriat juvénile et féminin, les conditions entrepreneuriales des jeunes et des femmes, enfin l'examen critique du rapport.

A travers cet atelier, le Pstat vise non seulement à sensibiliser le public, les décideurs, les planificateurs et d'autres parties prenantes aux statistiques de l'entrepreneuriat juvénile et féminin, mais aussi à valider ce document.

« Les données statistiques constituent un véritable outil de prise de décisions. En effet, la production et la diffusion des données fiables permettent aux décideurs d'orienter la politique économique du développement social », a déclaré le directeur de l'Institut national de la statistique, Joseph Mboundou Mbila, directeur de programmation de la coordination et de l'harmonisation statistique, présidant l'ouverture de l'atelier.

Une fois le rapport validé, des statistiques pourront être vulgarisées au niveau de l'université, notamment à la faculté de sciences économiques, sciences techniques et également au niveau du patronat des entreprises, a indiqué Anki Yambare, ingénieur statisticien-économiste du Pstat.

Notons que « les vendredis du savoir » sont une plate-forme d'échange et de partage d'expériences et de transfert de compétence initiée par le Pstat, cofinancée par le gouvernement congolais et la Banque mondiale. Ce projet a pour objectif de renforcer le système statistique national en produisant et diffusant des données statistiques de qualité en temps réel.

La première édition « des vendredis du savoir », avait été organisée en juillet 2018 au profit des professionnels des médias, sur le thème « Les normes et pratiques pour le référencement des statistiques dans les médias ».

Gloria Lossele (stagiaire)

CONSOMMATION

L'augmentation excessive des taxes décriée

Le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD), Mermans Babounga Ngondo, a, lors d'un point de presse, le 4 mai à Brazzaville, dénoncé l'augmentation des prix de certains produits et services par l'Etat.

Mermans Babounga Ngondo a notamment évoqué l'institution, en 2018, d'une taxe de 5% de la valeur des bundles (voix, SMS et data) tout en relevant la taxe sur les consommations électroniques de 0,6 F CFA par seconde et la data à 0,11F CFA. Il a fait état également de l'augmentation du prix du gaz butane des bouteilles de 12 et 20kg, respectivement à 12,28% et 14,44%.

Par ailleurs, a-t-il fait savoir, en février dernier, le gouvernement a décidé de l'entrée en vigueur des péages sur la route nationale 1. Les tarifs proposés qui sont passés du simple au double pour certains, au triple pour d'autres, laissent à craindre une hausse des prix du transport et des denrées alimentaires d'ici à la fin de l'année, si le gouvernement ne mesure pas l'ampleur du risque d'inflation programmée, a interpellé le secrétaire exécutif de l'O2CD.

À la liste des produits dont les prix ont été augmentés, a-t-il poursuivi, s'ajoute la nouvelle taxe de 10% sur les abonnements et réabonnements aux chaînes télévisuelles, instituée par la loi de finances 2019. Dans le secteur de la Justice aussi, la même loi des finances a réaménagé des dispositions fiscales qui relèvent les frais des requêtes introductive, d'instance, d'appel et du pouvoir en cassation au sein du tribunal d'instance, des tribunaux de grande instance, de la Cour d'appel, de la Cour suprême, etc., à 25 voire 75%.

« Depuis 2016, les consommateurs sont à chaque fois surpris par l'augmentation et l'institution de nouvelles taxes sur les produits et services de consommation courante alors que le pays traverse une crise financière », a déploré Mermans Babounga Ngondo. « Nous nous demandons si toutes ces mesures fiscales peuvent contribuer à améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs », s'est-il interrogé.

Lopelle Mboussa Gassia

ASSAINISSEMENT

La SNPC se préoccupe de la protection de ses agents

« Conformément à notre politique de protection hygiène, sécurité et environnement, nous prenons toutes les dispositions de sorte qu'en faisant l'opération de salubrité publique initiée par le Premier ministre, nous ne puissions pas enregistrer des accidents : blessures ou pathologies de quelque nature que ce soit », a expliqué le chef de département hygiène, sécurité et en environnement du groupe Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), David Béranger Loemba.

C'est donc à juste titre que le personnel de l'entreprise, lors de l'opération salubrité sur le site SNPC Aviation, le 4 mai, était muni de tous les instruments de sécurité individuelle : masques respiratoires, casques, lunettes de sécurité... Une manière d'anticiper d'éventuels accidents. À dire vrai, lors de ces opérations de salubrité publique, plusieurs administrations ne tiennent pas compte de la sécurité au travail des agents impliqués. Dans l'herbe, un agent mal protégé peut marcher sur une pointe ou un



Les agents de la SNPC lors de l'opération salubrité

serpent. Un agent souffrant des allergies respiratoires, sans masques de respiration, peut mettre sa santé en danger à cause de la poussière pendant le travail. La prise en charge reviendra à l'entreprise pour manque de protection des agents. L'exemple donné par la SNPC peut inspirer d'autres structures pour éviter le pire lors de ces opérations de salubrité.

Dans le cadre de l'opération proprement dite, la société pétrolière déploie des équipes tant à Pointe-Noire qu'à Brazzaville. Selon David Béranger Loemba, il n'est pas exclu de déployer les agents dans d'autres départements du pays, dans le cadre de cette opération qui ne devrait pas concerner uniquement les grandes villes.

Rominique Makaya

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

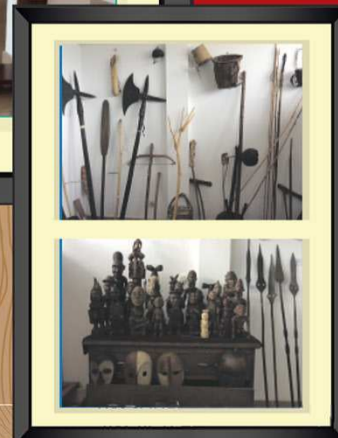
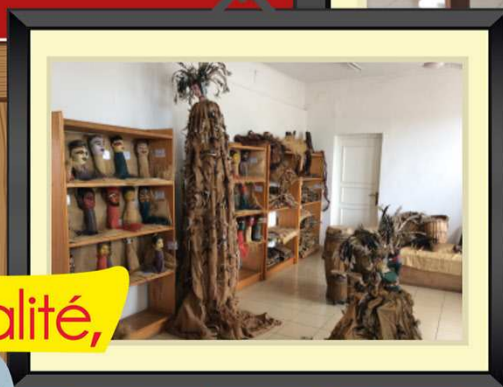
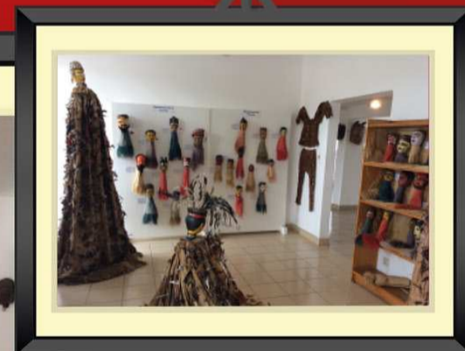
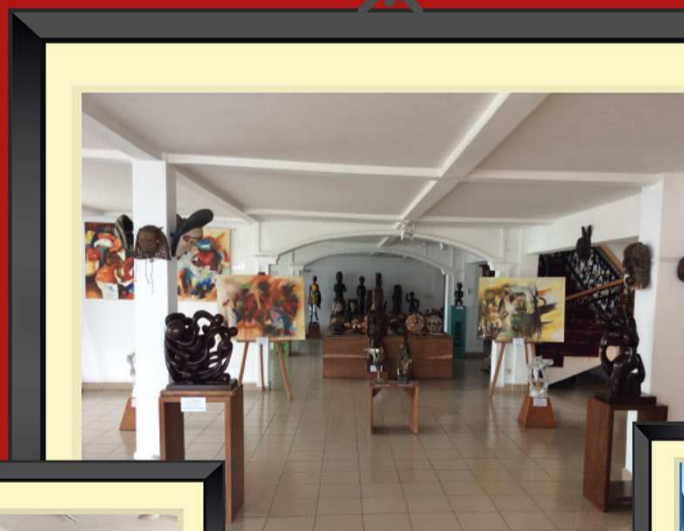
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

EMPLOI

Des volontaires signent des contrats de formation

Des contrats qui permettront aux jeunes de déployer leur potentiel humain ont été signés, le 4 mai à Brazzaville, entre certaines structures d'accueil (entreprises, fondations, ONG, collectivités locales) et le Corps des jeunes volontaires du Congo, en présence de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga.

Après la mise en place du programme « Corps des jeunes volontaires du Congo » en 2015, le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique avait signé une Convention de partenariat avec France volontaire pour la redynamisation de ce programme, le 17 novembre 2018. Aussi, une unité de gestion de ce programme a été mise en place, en janvier dernier, avec pour objectif de l'opérationnaliser. A cet effet, au terme de l'élaboration des textes et des documents fondamentaux, le programme Corps des jeunes volontaires du Congo a mobilisé des structures qui pourraient accueillir des jeunes volontaires. D'où la signature des contrats qui vient d'avoir lieu. Actuellement, en effet, la population congolaise est estimée à



La signature des contrats

« Aux jeunes volontaires, je le disais hier et je le répète aujourd'hui encore, vous êtes des pionniers, mais aussi des ambassadeurs de ce programme dont le mode opératoire est exclusivement fondé sur le partenariat. Les volontaires pourront être mobilisés sur le terrain. Le fait que les partenaires vont accepter d'accueillir aussi les volontaires dépendra surtout de vous ; de votre abnégation, assiduité, et de votre sérieux ».

vingt-cinq millions d'habitants (Institut national de statistique). Elle est à prédominance féminine (51%) et relativement jeune. Les personnes de moins de 20 ans représentent 49% de la population générale et celles de moins de 35 ans 75,4%. Près de 85% des jeunes sont touchés par la pauvreté. La forte croissance démographique (taux de croissance démographique de 2013-2030 estimé à 2,5%) accélère l'afflux des jeunes sur le marché du travail pendant que l'urbanisation croissante, alimentée par l'exode rural, crée une forte demande d'emplois : 61,8% des Congolais vivent en

milieu urbain, essentiellement à Brazzaville et à Pointe-Noire. Le chômage touche particulièrement les jeunes les moins instruits et les diplômés en milieu urbain (taux de chômage chez les jeunes : 42%). A l'issue de la signature des accords, la ministre de la Jeunesse a expliqué : « A côté, ce programme servira aussi de levier ; sinon de facteur d'inclusion sociale et de cohésion pour les jeunes congolais et pourquoi pas pourra servir de tremplin à l'emploi, puisque le volontariat représente une alternative non négligeable en termes d'acquisition de com-

ptences, d'expérience professionnelle apte à préparer les jeunes à l'emploi ».

Présent à la cérémonie, le représentant du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), Mohamed Lemine Ould Moujtaba, a, quant à lui, indiqué : « Le Fnuap est très honoré de vous recevoir aujourd'hui. Il vous recevra toujours et vous accompagnera dans ce processus, non seulement en mettant à votre disposition les infrastructures pour l'organisation des formations, mais aussi en accompagnant, dans une certaine mesure, le financement pour amplifier ce pro-

gramme. Mais tout dépendra, comme a dit monsieur le coordonnateur, de la réussite de cette première expérience ».

Le représentant national de France volontaire au Congo, Harouna Djingarye, a pour sa part déclaré : « Aux jeunes volontaires, je le disais hier et je le répète aujourd'hui encore, vous êtes des pionniers, mais aussi des ambassadeurs de ce programme dont le mode opératoire est exclusivement fondé sur le partenariat. Les volontaires pourront être mobilisés sur le terrain. Le fait que les partenaires vont accepter d'accueillir aussi les volontaires dépendra surtout de vous ; de votre abnégation, assiduité, et de votre sérieux ». L'une des bénéficiaires, Felicia Loemba, a promis de s'engager « avec motivation, avec force », pour exercer la mission qui leur est confiée.

Rappelons que le Corps des jeunes volontaires du Congo est un programme conçu pour promouvoir le volontariat avec une approche centrée sur les jeunes. Ce programme vise à approfondir l'état des jeunes dans le pays en tant qu'acteurs clés dans la réalisation du Plan national de développement 2018-2022. Il permet également de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et d'offrir à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur des missions d'intérêt général. Ces jeunes ont été déployés, le 6 mai, dans les structures d'accueil pour une période de six mois.

Guillaume Ondzé

INSERTION SOCIALE

Des jeunes de Kintélé initiés à la conduite automobile

Un premier module d'une formation d'un mois à la conduite a démarré, le 2 mai, au profit d'une trentaine de jeunes désœuvrés de la commune, au nord de Brazzaville.

Le stage est financé à plus de cinq millions francs CFA par la famille Mensah, au bénéfice de trente jeunes inoccupés, membres de l'association Dynamique agir pour vivre (Dav) que préside Jean Christ-Vit Ngala Tembe. Le projet durera quatre ans consécutifs et permettra de former plusieurs centaines de jeunes, garçons et filles, dans différents métiers lucratifs.

« L'action posée est une œuvre sociale à notre égard. Nous sommes infiniment reconnaissants et très flattés », a indiqué

un jeune apprenant, louant cette initiative qui lui permettra de s'insérer socialement.

Les apprenants vont s'imprégner de plusieurs enseignements liés à la conduite. Ils seront appelés à comprendre la finalité de la conduite automobile, à savoir analyser les tâches du conducteur ainsi qu'à avoir

des notions du code de la route et d'instruction en voiture.

« C'est dans la perspective citoyenne pour que nous jouions notre part au développement de notre commune. Nous et nos partenaires financiers voulons contribuer à l'insertion et la réinsertion sociales de certains jeunes

désœuvrés de notre communauté. Plusieurs autres jeunes seront formés lors de nos prochaines sessions », a déclaré Jean Christ-Vit Ngala Tembe, qui est en même temps coordonnateur dudit projet de formation des jeunes, recommandant aux apprenants d'observer la discipline tout au long de ce stage.

l'Afrique centrale) actuellement en circulation. À Brazzaville, la police contrôle régulièrement les permis de conduire. En 2016, les automobilistes ayant un permis rouge ont été dessaisis du document. La même année, un peu plus de sept cents permis de conduire ont été confisqués. Selon les registres de la direction générale de l'administration terrestre, seulement cent quarante-sept permis dans le lot saisi étaient valides. Par contre, quelque cinq cent cinquante-trois autres étaient frauduleux.

Fortuné Ibara

« L'action posée est une œuvre sociale à notre égard. Nous sommes infiniment reconnaissants et très flattés »

Permis de conduire Cémac

Les finalistes bénéficieront du permis de conduire Cémac (Communauté économique et monétaire de

MONDE DU TRAVAIL

Un dialogue social en vue pour répondre aux revendications professionnelles

Pour trouver les solutions les mieux adéquates et concertées aux différents problèmes qui prévalent dans le milieu du travail, le gouvernement a fixé la tenue de la session du Comité national du dialogue social du 13 au 14 mai.

« Le fait de nous retrouver : administration, syndicats des travailleurs avec leurs syndiqués, organisations des employeurs, de façon concertée et consensuelle, est un signal fort qui porte en soi le témoignage supplémentaire de notre volonté commune de promouvoir la paix sociale. Nous allons nous y pencher en toute responsabilité », a indiqué le vice-Premier ministre, en charge de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, annonçant la prochaine session du Comité national du dialogue social à l'occasion de la fête du travail. Le contexte économique et social caractérisé, selon lui, par une crise aiguë appelle chaque

jour à plus de dialogue et de concertation. Les différentes parties auront donc l'occasion de passer au peigne fin les revendications professionnelles afin de trouver ensemble les solutions adéquates.

Les revendications

Les confédérations syndicales ont des dossiers préoccupants qu'elles mettront sans nul doute sur la table du Comité national du dialogue social. Le secrétaire de la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac), Jean Bernard Malouka, en a évoqué quelques-uns en présence du vice-Premier ministre. Il s'agit, entre autres, du paiement des indemnités de fin de carrière des agents de la Fonction publique, du non-ver-

sement des cotisations sociales des travailleurs par certaines entreprises publiques et certains établissements publics à budget de transfert.

L'application, sans détour, de la décision du Conseil des ministres du 6 octobre 2018, sur la prise en charge, par la Caisse de retraite des fonctionnaires, des nouveaux retraités en attente allonge la liste des revendications syndicales qui ici ne sont pas exhaustives.

Eprises du sens de responsabilité, les confédérations syndicales privilégient le dialogue pour trouver des solutions à tous ces problèmes. « Tout changement passe par le dialogue. Un dialogue franc, sincère et constructif », a déclaré Jean Bernard Malouka, en souli-



Le vice-Premier ministre

gnant l'importance de l'initiative du gouvernement de convoquer la session du Comité national du dialogue social. Tous les acteurs, selon lui, doivent s'impliquer maintenant et ensemble pour trouver des solutions à la situation sociale et économique du pays.

Le vice-Premier ministre a indiqué que le gouvernement n'est pas resté sourd aux revendications sociales. L'exécutif, a-t-il dit, s'emploie à y trouver des so-

lutions selon les marges qu'offre la conjoncture. Le paiement des arriérés des bourses aux étudiants congolais à l'étranger ainsi qu'au plan local est un signal non négligeable de résolution de certaines revendications. Il est bien clair que cela n'est pas suffisant, le gouvernement devrait persévérer dans l'effort en impliquant tous les acteurs concernés comme ce sera le cas lors du prochain dialogue social.

Rominique Makaya

LIBYE

Khalifa Haftar appelle à infliger une leçon plus dure encore à ses rivaux

L'homme fort de l'est libyen qui a lancé la conquête de Tripoli, le 4 avril, a demandé à ses troupes de ne ménager aucun effort pour chasser les éléments du Gouvernement d'union nationale (GNA) qui défendent la capitale.

Adressant officiellement des consignes à ses troupes dans un message lu par un porte-parole de l'autoproclamée Armée nationale libyenne (ANL), le général Ahmad al-Mesmari, le maréchal Khalifa Haftar a déclaré : « Officiers et soldats de nos forces armées et des forces auxiliaires, je vous salue en ces glorieux jours et vous appelle à infliger à l'ennemi, avec votre force et votre détermination, une leçon plus dure et plus grande encore que les précédentes, comme nous savons que vous pouvez le faire, jusqu'à ce que vous le déraciniez de notre pays bien-aimé ». Il s'exprimait à quelques heures du début « du mois béni du ramadan, le mois du jihad », la guerre sainte.

Pour être plus précis, Khalifa Haftar a énuméré diverses instructions militaires : « mener des assauts rapides et organisés », « exploiter l'effet de surprise », « préserver les munitions ... ». « Dans le cas du retrait de l'ennemi, il faut que les forces le pourchassent avec force et rapidité, ne lui permettent pas de s'enfuir et l'anéantissent », a-t-il souligné. « Les forces aériennes doivent assurer un suivi (...). Soyez au rendez-vous, des hommes braves mais impitoyables avec vos ennemis. Respecter la vie des citoyens et leurs biens. Exécutez à la lettre les ordres de vos supérieurs », a-t-il ajouté.

Le maréchal Khalifa Haftar a fait l'annonce à ses troupes quelques heures après un appel de la Mission d'appui des Nations unies en Libye à « une trêve humanitaire d'une semaine renouvelable », à l'occasion du début du ramadan. Après une progression rapide lors du lancement de l'offensive, les troupes de l'homme fort de la Cyrénaïque, province orientale libyenne, piétinent aux portes de Tripoli, barrées par les forces loyales au GNA, dont les groupes armés de la ville de Misrata. Des combats se déroulent depuis plus d'un mois dans la banlieue sud de la capitale ainsi qu'au sud de la ville. Plusieurs observateurs avancent que les troupes de Khalifa Haftar, parties à l'assaut de Tripoli, tiennent tête devant les forces du GNA grâce à des armes puissantes dont des blindés livrés par les Emirats arabes unis. « La présence de ces blindés sur le champ de bataille met en lumière le rôle des EAU, et plus largement de l'axe pro-saoudien, incluant l'Arabie et l'Egypte, dans la montée en puissance de Khalifa Haftar, l'homme qui a rallumé la guerre civile libyenne », soulignent-ils.

Nestor N'Gampoula

BARKHANE

Paris annonce le départ du Sahel des hélicoptères de l'armée de terre

L'État-major des armées de France a indiqué que ses deux appareils qui étaient dans la bande sahélo-saharienne vont être prochainement désengagés. « Les hélicoptères Puma quittent définitivement le Sahel », a ainsi résumé l'état-major. Le 21 avril dernier, les deux Puma ont donc quitté Gao, au Mali, pour rejoindre la base aérienne projetée de Niamey, au Niger, afin d'y être démontés en vue de leur retour en France.

A Gao, les militaires du détachement Puma ont commencé à mettre en caisse tout le matériel nécessaire à la mise en oeuvre de ces deux hélicoptères. « Au cours des mandats successifs effectués au Sahel, les Puma ont été engagés sur l'ensemble du spectre des opérations hélicoptères, des missions de transport de matériel et de personnel et des évacuations médicales. Son canon de

vingt millimètres lui a permis de réaliser des missions d'appui feu au profit des troupes déployées au sol », a-t-il rappelé.

Le maintien en condition opérationnelle des Puma, avec leur quarantaine d'années de service, est devenu compliqué, avec, au premier semestre 2017, un taux de disponibilité technique tombé à 30,4%. « J'ai pu constater que des hélicoptères

Puma étaient cloués au sol par la faute d'une simple vis, dont les quantités étaient insuffisantes, et d'un pas de vis incompatible. S'il est difficile de savoir qui porte la responsabilité de cette situation, l'industriel indiquant avoir dû répondre à une situation d'urgence, les forces estimant de leur côté que la solution proposée n'est pas satisfaisante, il n'en demeure pas moins que des appareils sont immobilisés pour une vis », avait souligné le sénateur Dominique de Legge, auteur d'un rapport sur la maintenance des hélicoptères militaires.

Noël Ndong



COMMUNIQUÉ

La société énergie électrique du Congo (E2C), informe son aimable clientèle qu'en raison du retrait de l'exploitation d'une des turbines pour les raisons de maintenance préventive à la centrale électrique du Congo (CEC), du 12 au 23 mai 2019, des perturbations seront observées dans la desserte en énergie électrique à Brazzaville et à Pointe-Noire. Energie électrique du Congo, rassure sa clientèle de la reprise normale de la desserte dès la fin des travaux.

COMMERCE

Faire de l'Afrique la plus grande zone de libre-échange au monde

La mise en place de la zone de libre-échange continentale (Zlec) africaine, la plus grande au monde, couvrira un marché de 1,2 milliard de personnes.

Le lancement de la Zlec africaine est annoncé pour le mois de juillet. Grâce à la 22e ratification, par la Gambie, de l'accord de création de cette Zlec, le seuil minimum de vingt-deux États signataires, requis par les cinquante-cinq États membres de l'Union africaine (UA), a été atteint. Ce qui ouvre la voie au lancement effectif de cet espace d'échanges commerciaux, qui aura lieu en marge du sommet de l'organisation continentale prévu en juillet, au Niger. Dès qu'il sera mis en place, cet espace couvrira un marché de 1,2 milliard de personnes, avec un produit intérieur brut combiné de 2,5 milliards de dollars. Ce qui en fera la plus grande Zlec au monde depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce, il y a soixante-dix ans.

Jean-Marie Biada, expert des questions éco-

nomiques, financières et d'intégration économique, consultant auprès de l'Organisation des Nations unies au développement industriel, a précisé que pour un fonctionnement efficace et harmonieux de la zone, ses États membres sont tenus, conformément aux dispositions de son article 28, au respect principalement des listes d'engagements spécifiques, des exonérations du traitement de la clause de nation la plus favorisée, des services de transport aérien, du programme de travail transitoire de mise en œuvre de la zone, de la liste des secteurs prioritaires ainsi que du document-cadre sur la coopération réglementaire. « *Le plus dur c'est de démarrer* », a-t-il déclaré. Il a souligné que la zone est le catalyseur de la Communauté économique africaine, avec trois objectifs majeurs: faire baisser les

prix des produits et services proposés à la vente dans la Zlec, optimiser l'utilisation des facteurs de production (capital, travail, terres, matières premières, énergie, infrastructures) et de favoriser l'emploi dans les secteurs où chaque

« Le plus dur c'est de démarrer »

pays détient un avantage comparatif.

En termes d'opportunités offertes par la zone aux pays membres, il a cité sa capacité à fournir un marché unique et un marché libéralisé favorisant la circulation des facteurs de production; un niveau d'investissement croissant grâce à la mobilité rapide des capitaux, enfin un transfert rapide du savoir-faire par la libre circulation des expertises continentales. Parmi les autres

opportunités découlant de l'accord, on peut citer la création d'une union douanière continentale, la promotion du développement industriel du continent à travers la diversification et le développement de l'agriculture, de la sécurité

alimentaire et des chaînes de valeur régionales, l'accélération des processus d'intégration régionale et continentale.

Mais ces défis, associés aux objectifs poursuivis par la zone, nécessitent d'énormes ressources financières pour leur mise en œuvre et leur suivi-évaluation. Il a invité l'UA à « *faire sortir des fonts baptismaux les institutions stratégiques de développement qui existent sur le papier depuis des*

lustres, mais qui n'ont pas encore vu le jour; notamment le Fonds Monétaire africain et la Banque centrale africaine ».

En ce qui concerne l'industrialisation du continent, Jean-Marie Biada a indiqué qu'elle est tributaire de la qualité de la recherche/innovation menée sur le continent, du volume des financements qui leur est consacré et de la volonté politique « *de valoriser systématiquement le résultat de ces recherches* ». « *Le commerce étant la fille aînée de l'industrie, une zone de libre-échange offrira un marché captif à l'industrie africaine, dont le développement sera ancré sur l'utilisation généralisée des fruits de la recherche/innovation/développement, initiés et entretenus par les chercheurs du continent* », selon lui.

Noël Ndong

FORÊTS TROPICALES

La destruction se poursuit à grands pas

Une étude de Global forest watch, un projet soutenu par le World resources institute, s'inquiète de la disparition des forêts tropicales primaires essentielles pour le climat et la biodiversité, soulignant que rien que l'année dernière, le monde a perdu une superficie équivalente à celle du Nicaragua, soit 129 494 km².

« *Les régions tropicales ont perdu douze millions d'hectares de couverture arborée, en 2018* », selon les données compilées récemment par Global forest watch, qui se fondent notamment sur des éléments satellitaires. Ce qui l'a amené à noter qu'il s'agit de la quatrième année la plus mauvaise (après 2014, 2016 et 2017) depuis que l'organisation a commencé à cartographier le recul de ces forêts, en 2001.

Pour Frances Seymour de World resources institute, « *il est tentant de saluer une deuxième année de baisse après le pic de 2016* ». « *Mais si on regarde sur les dix-huit dernières années, il est clair que la tendance globale est toujours à la hausse* », souligne l'expert. « *La disparition de 3,6 millions d'hectares de forêt tropicale primaire, une superficie de la taille de la Belgique, est particulièrement préoccupante* », note le rapport, rappelant que les forêts tropicales « *constituent un*

écosystème forestier extrêmement important, contenant des arbres pouvant atteindre des

centaines voire des milliers d'années ». Il affirme, par ailleurs, que ces forêts « *stockent*

plus de carbone que les autres forêts et sont irremplaçables pour préserver la biodiversité

té ».

L'étude passe en revue la situation dans certains pays, dont ceux du Bassin du Congo, précisant que la destruction de forêts tropicales primaires se concentre dans cinq pays : le Brésil avec la forêt amazonienne, la République démocratique du Congo, l'Indonésie où la forêt tropicale primaire laisse la place à des cultures d'huile de palme ou de bois, la Colombie et la Bolivie, deux pays qui comprennent aussi une partie de la forêt amazonienne, le « poumon de la planète ». S'agissant de l'Afrique, le rapport s'alarme de la situation à Madagascar, un des pays les plus pauvres au monde, qui a perdu « *2 % de sa forêt tropicale primaire en 2018, une proportion supérieure à celle de tout autre pays tropical* ». Les auteurs du rapport pointent aussi du doigt l'accélération de la destruction de forêt tropicale primaire au Ghana et en Côte d'Ivoire, entre 2017 et 2018.



Destruction d'une forêt

Nestor N'Gampoula

UN MILLION D'ESPÈCES MENACÉES D'EXTINCTION

La survie de l'homme en jeu

La nature qui permet à l'humanité de vivre est condamnée à poursuivre son déclin à moins d'un changement profond des modèles de production et de consommation des hommes.

Dans un rapport alarmiste publié lundi, un groupe de quatre cent cinquante experts de l'ONU sur la biodiversité (IPBES) peint un tableau sombre de l'avenir de l'être humain. « Nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier », décrit Robert Watson, président de l'IPBES. Déforestation, agriculture intensive, surpêche, urbanisation galopante, mines : 75% de l'environnement terrestre a été « gravement altéré » par les activités humaines et 66% de l'environnement marin

est également touché. Résultat, un million d'espèces animales et végétales sur les huit millions estimées sur terre, sont menacées d'extinction, dont beaucoup dans les prochaines décennies. Cela concerne plus de 40% des amphibiens et un tiers des récifs coralliens, des requins et des mammifères marins. Les estimations sont moins certaines concernant les insectes, dont 10% des 5,5 millions d'espèces seraient menacés. Les hommes ne sont pas tous égaux face à cette perte de biodiversité, les pays développés consommant toujours plus, souvent en important les ressources

du reste du monde. Alors que le PIB par habitant est cinquante fois plus élevé dans les pays riches que les pays pauvres, 40% de la population du globe n'a pas accès à de l'eau potable et plus de huit cents millions de personnes en Asie et en Afrique sont confrontées à l'insécurité alimentaire. Des inégalités qui peuvent conduire aux tensions. Ainsi, le rapport décompte « plus de deux mille cinq cents conflits en cours liés à l'énergie fossile, à l'eau, à la nourriture et aux terres », avec au moins mille journalistes et militants environnementaux tués entre 2002 et 2013.

La qualité de vie risque de se dégrader encore plus pour les plus pauvres de la planète, poursuit le rapport, et pour les régions abritant les peuples autochtones très dépendants de la nature. Pourtant, ces derniers sont parvenus par leurs savoirs, intégrés et reconnus pour la première fois à ce niveau, à limiter ce déclin de la biodiversité, qui toutefois se trouve « sous une pression de plus en plus importante ».

« Il n'est pas trop tard pour agir, mais seulement si nous commençons à le faire maintenant et via un changement transformateur de notre société pour ralentir les moteurs de la perte de biodiversité qui menace l'Homme au moins autant que le changement climatique », estime Robert Watson.

Les cinq principaux coupables sont clairement identifiés dans ce rapport sur lequel ont travaillé quatre cent cinquante experts pendant trois ans : dans l'ordre, l'utilisation des terres (agriculture, déforestation), l'exploitation directe des ressources (pêche, chasse), le changement climatique, les pollutions et les espèces invasives. Et même si l'accord de Paris sur le climat qui vise à limiter le réchauffement à maximum +2°C est respecté, le changement climatique pourrait grimper au classement, tout en aggravant les autres facteurs.

Des actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre pourraient aussi entraîner des effets bénéfiques directs sur la nature, permettant peut-être de sortir de ce cercle vicieux. Première cible : le système agro-alimentaire. Nourrir dix milliards de personnes en 2050 de façon « durable » implique une transformation de la production agricole (agro-écologie, meilleure gestion de l'eau) et des habitudes de consommation (régime alimentaire, gaspillage), souligne le document.

Mais alors que ce rapport évoque des pistes, sans être prescriptif, reste à savoir si les Etats membres de la Convention de l'ONU sur la diversité biologique (COP15) se fixeront lors de leur réunion en Chine l'an prochain les objectifs ambitieux espérés par les défenseurs de l'environnement pour une planète durable en 2050. Le rapport de l'IPBES évoque d'autres outils à disposition des gouvernements pour améliorer la « durabilité » du système économique, comme des quotas de pêche « efficaces » ou une réforme des aides publiques et de la fiscalité. Il évoque même la nécessité de s'éloigner du dogme de la croissance. « Il s'agit de considérer la qualité de vie et non la croissance économique comme objectif », indique l'un des principaux auteurs, Eduardo Brundizio.

D'après AFP

DÉCADENCE ACCÉLÉRÉE DES RICHESSES DE LA NATURE

Eau, nourriture, énergie, textile, minerais, médicaments..., la nature rend des services inestimables à l'homme. La production de cultures vivrières, permise grâce aux sols et aux insectes pollinisateurs, a augmenté de 300% depuis 1970. Et soixante milliards de tonnes de ressources renouvelables et non renouvelables sont tirées de la nature chaque année. Plus de deux milliards de personnes utilisent le bois comme source d'énergie ; quatre milliards utilisent principalement des médicaments naturels. Les plantes et microorganismes jouent également un rôle crucial de filtrage de l'eau et de l'air. Et végétaux et océans absorbent chaque année 60% des émissions de CO2 liées aux énergies fossiles.

Mais les hommes exploitent et polluent la nature plus que jamais dans l'histoire. Résultat, 75% de l'environnement terrestre a été gravement altéré et 66% de l'environnement marin est touché. Plus d'un tiers des terres et trois-quarts des ressources en eau sont utilisées pour la production agricole et l'élevage, et l'agriculture continue de s'étendre, surtout aux dépens des forêts tropicales. La dégradation des sols a réduit la productivité agricole sur 23% de la surface terrestre. Et la chute de la population d'insectes pollinisateurs met en danger les cultures, un risque que les experts évaluent entre 235 et 577 milliards de dollars par an.

La couverture forestière a baissé de 290 millions d'hectares (6%) entre 1990 et 2015. Les zones urbanisées ont doublé depuis 1992, et vingt-cinq millions de kilomètres de routes devraient être construits d'ici à 2050. Côté pollution, trois cents à quatre cents millions de tonnes de métaux lourds, de solvants, de boues toxiques et autres déchets sont rejetées dans les eaux chaque année et 80% des eaux usées de la planète sont déversées dans l'environnement sans traitement. Les océans ne se portent pas mieux : la pollution aux plastiques a été multipliée par dix depuis 1980 et les engrais ont causé quatre cents « zones mortes » (au taux d'oxygène très faible) d'une surface combinée équivalente au Royaume-Uni. La pêche industrielle couvre au moins 55% des mers, tandis qu'un tiers des stocks de poissons est surexploité et 60% exploités à leur maximum.

Source : Rapport IPBES et AFP

ENVIRONNEMENT

Le G7 au chevet de la biodiversité

Les ministres de l'Environnement du Groupe des sept grandes puissances (G7) ont signé une « charte de la biodiversité », à l'issue d'une réunion tenue, les 5 et 6 mai, à Metz, en France, avant la publication d'un rapport international alertant sur l'extinction massive d'espèces.

C'est dans le cadre de la présidence française du G7 que le ministre de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy, a reçu ses homologues allemand, britannique, américain, canadien, japonais et italien à Metz.

Au menu, le changement climatique et l'urgence écologique, avec un accent mis sur la biodiversité. Deux jours durant, les participants ont examiné des initiatives concrètes autour de la lutte contre les inégalités, la déforestation, les déchets plastiques ou encore la protection des récifs coralliens, et l'adoption d'une charte de la biodiversité.

La biodiversité est longtemps restée l'angle mort des rencontres internationales, jusqu'à présent consacrées davantage au climat. Mais ces dernières années, le sujet a pris un nouveau tournant suite à de nombreuses études menées par des scientifiques.

Les Etats parties s'alarment sur un déclin rapide de la diversité animale et végétale partout dans le monde. D'où l'enjeu de ce G7 et de la France qui est donc de transformer l'évaluation alarmiste des scientifiques en une action politique. Après l'élaboration d'un cadre d'action mondial, la charte de la biodiversité permettra de mettre en place des règles communes pour trouver des outils de financements en vue de protéger ces écosystèmes naturels. Elle engage donc les pays signataires à agir pour la protection des espèces animales et végétales, dans un contexte d'urgence climatique.

Le dernier rapport en date, particulièrement alarmant, est celui qu'a publié l'IPBES (plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques),



Happening de WWF le 4 mai dernier à Paris pour alerter, encore et encore... (DR)

un groupe d'experts jouant un rôle équivalent à celui du Giec pour le climat.

« Un million d'espèces menacées »

Selon une ébauche de ce rapport, un million d'espèces animales et végétales sont menacées, dont une grande partie dans les décennies à venir, si l'humanité ne réagit pas rapidement. « C'est la dixième fois depuis moins d'un an que la science nous prouve l'impact grandissant des activités humaines sur les changements climatiques et sur la biodiversité », rappelle Lucile Dufour, responsable des politiques internationales au Réseau action climat, qui a participé aux réunions, avant de poursuivre : « Or, les pays du G7 sont responsables de 20% des émissions de CO2 dans le monde. On avait vraiment besoin que ces pays-là, et donc les ministres de l'Environnement qui les représentent, prennent la responsabilité de répondre à la crise climatique, la crise de la biodiversité que l'on voit actuellement, et prennent les devants pour accélérer leur action ».

« Nous nous accorderons sur les meilleurs moyens pour rehausser la place accordée à la biodiversité sur la scène internationale et pour aboutir à un résultat ambitieux à la COP 15 (sur la biodiversité, qui aura lieu l'an prochain en Chine-ndlr) », a déclaré le ministre français de la Transition écologique, en préambule du G7 de l'environnement. « Nous voulons que la question de la biodiversité soit, au niveau international, de même importance que l'enjeu du climat », a-t-il dit, par la suite, à la presse.

Au-delà, la France « devra manier les négociations de telle sorte à obtenir des engagements concrets et solides en 2019 », juge Greenpeace dans un communiqué, en insistant, par ailleurs, sur le bilan à ses yeux « très décevant » des deux premières années de mandat d'Emmanuel Macron en matière d'environnement.

Le point d'orgue de la présidence française du G7 sera la tenue du sommet de Biarritz fin août. En 2020, la présidence tournante sera assurée par les États-Unis.

Josiane Mambou Loukoula

Les peuples autochtones, gardiens assiégés de la nature mondiale

De l'Amazonie à l'Océanie, les peuples autochtones ont réussi par leurs savoirs ancestraux à freiner le déclin des écosystèmes, mais la pression extérieure sur ces « gardiens de la nature » est de plus en plus difficile à supporter.

Pour la première fois à un tel niveau, le rapport du groupe d'experts de l'ONU sur la biodiversité, publié lundi, intègre les savoirs, les problèmes et les priorités de ces communautés, aux côtés des contributions scientifiques classiques. « Ils sont clairement les gardiens de la nature pour le reste de la société », insiste Eduardo Brundizio, un des auteurs principaux de ce rapport qui a nécessité trois ans de travail avant six jours de négociations plénières à Paris, la semaine dernière. Ces peuples qui représentent quelques centaines de milliers de personnes réparties sur tout le globe, de l'Arctique au Pacifique, s'occupent en effet, « sous divers régimes fonciers, d'un quart des terres de la planète. Et c'est là qu'on trouve la nature la mieux conservée ». Une reconnaissance accueillie avec grande satisfaction par ces communautés parfois regardées de haut et une réussite qui s'explique notamment par leur dépendance encore plus forte aux fruits de cette nature, et le retour de bâton immédiat en cas de mauvaise gestion, note le rapport.

Malgré tout, ces écosystèmes déclinent aussi, sous l'influence d'appauvrissement des savoirs ancestraux, du dérèglement climatique et surtout d'un changement d'utilisation des terres principalement imposé de l'extérieur.

D'après AFP

GOURMANDISE POÉTIQUE

Maxime N'Debeka à cœur ouvert

L'écrivain, poète, romancier et dramaturge congolais a été honoré, le 3 mai, au rendez-vous qui se tient toutes les troisièmes semaines de chaque mois, à la librairie Les Manguiers de Dépêches de Brazzaville.

La rencontre poétique exceptionnelle et très émouvante a été marquée par les témoignages pathétiques et révélateurs livrés par le poète lui-même, au cours de laquelle sa bibliographie a été présentée. L'auditoire a suivi avec attention la lecture de certains textes de l'écrivain parmi lesquels son célèbre poème intitulé «980 000», tiré de son recueil de poèmes «L'oseille, les citrons». Celui-ci a constitué de prime abord l'introduction de cette belle aventure poétique.

Dans la postface de son ouvrage intitulé «La révolution ou la vie, l'itinéraire d'un poète», lue par Sauve Gérard Ngoma Malanda, Maxime N'Debeka raconte son engagement, son itinéraire, ses convictions mais surtout le motif qui lui a donné toute la détermination et l'espérance de tenir jusqu'aujourd'hui.

«(...) En tant que poète, je me suis engagé très tôt, mais engagé d'abord avec moi-même, c'est-à-dire sincèrement. La poésie telle que je l'ai apprise est l'effort déployé par un homme insatisfait pour se satisfaire au moyen des mots parfois celui du penseur insatisfait pour se satisfaire au moyen de ces émotions. Mais l'imagination peut-elle vraiment se détacher de la réalité ? La démarche d'un artiste ou d'un écrivain est inévitablement liée à ses origines et à son environnement politique,



Le poète Maxime N'Debeka relatant son parcours

social et culturel. Je vivais dans un monde d'inégalité sociale, d'aliénation culturelle. Je n'ai pas pu me faire sans chercher à le modifier, c'est donc naturellement que je me suis retrouvé au cœur de la revendication révolutionnaire

mais chemin faisant, je me suis aperçu qu'aucun projet politique entrepris ne m'a rendu entièrement heureux. Sans doute je suis demeuré forcément poète », a-t-il expliqué.

Dans son intervention, le poète maxime N'Debeka a retracé son

parcours, le rapport entre la poésie et le militantisme. Il a été découvert en 1966 par Claude Ernest Ndala, alias Graille, qui dirigeait à cette époque la commission culturelle de la jeunesse du Mouvement national de la révolution, grâce à un article qu'il publia dans un journal de la place. À cette époque, a-t-il dit, la jeunesse avait une créativité extraordinaire, une effervescence culturelle surprenante. Ce mouvement l'a propulsé, se retrouvant militant et responsable. En ce temps-là, a révélé le poète, le ministère de la Culture n'existait pas; tout se faisait au niveau de la jeunesse. C'est à partir de 1968, après les événements du 31 juillet, qu'on lui demanda de ramener tout ce qui se faisait au niveau de la jeunesse à l'Etat.

La création du ministère de la Culture

Il reçoit alors la mission de bâtir le département culturel au niveau de l'Etat, ayant été nommé directeur de la Culture et des arts avec un budget de cent quarante-cinq mille francs CFA pour démarrer les activités de son département. Peu après, il créa un service d'animation culturelle. Le franc succès récolté, a-t-il témoigné, avait permis au président Marien Ngouabi d'ordonner au ministre des Finances d'ouvrir une ligne budgétaire au profit de la promotion culturelle. Le budget qui était à cent quarante-cinq

mille francs CFA passa à huit millions. Des années après, le poète était condamné à mort.

En 1996, le ministre d'Etat, Martin Mberi, lui proposa de sauver le Festival panafricain de musique où tout allait mal. La même année, Maxime N'Debeka était nommé ministre de la Culture.

Le poète a également rendu à cette occasion un grand hommage au Balai national, un groupe dont il est l'initiateur et aux autres groupes de danse congolais. « J'ai une tendresse infinie pour eux, je les encourage. Ce n'est pas les politiques ni les militants qui m'ont rendu heureux mais ce sont ces artistes. La reconnaissance, je l'ai beaucoup eue du côté des artistes, des écrivains. Cette rencontre poétique me donne envie de revenir au pays, d'être avec vous et continuer d'écrire », a-t-il laissé entendre.

Ancien ministre de la Culture et des arts du Congo, premier organisateur des arts en 1967, lauréat du Prix Mokanda 2016 reçu en mars dernier à Paris, Maxime N'Debeka, un des grands poètes et dramaturges du Congo, est considéré comme un écrivain engagé. À son actif, il a plusieurs œuvres littéraires.

Rappelons que la prochaine séance recevra le colonel Serge Ghoma Boubenga, le 31 mai, à la librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville.

Rosalie Bindika

LITTÉRATURE

Trois questions à Laurence Brenner, directrice du Salon du Livre de Genève

Laurence Brenner, directrice du salon du livre de Genève, répond aux questions des Dépêches de Brazzaville / Le Courrier de Kinshasa.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quelle est la structuration organisationnelle du Salon du livre de Genève ?

Laurence Brenner (L.B.) : Le salon a nommé une responsable de la programmation culturelle qui coordonne la programmation générale des différentes scènes avec différents intervenants. Et pour la première fois cette année, nous avons choisi d'avoir une présidence d'honneur représentée par Lydie Salvayre et Eric Fottorino. Pour la trente-troisième édition, nous avons une co-présidence inédite assurée conjointement par l'auteure récompensée par le prix Goncourt 2014 pour son roman «Pas pleurer» (Seuil) et le journaliste et romancier, ancien directeur du quotidien «Le Monde» et co-fondateur de l'hebdomadaire. À travers eux, c'est élargir le monde, c'est l'aérer, c'est l'ouvrir à d'autres

espaces, à d'autres pensées, à d'autres questions, à d'autres musiques, à d'autres façons de concevoir les liens. Deux personnes dont les œuvres sont marquées par des valeurs universelles.

L.D.B. : A ce propos, le Salon est sorti, cette année, de ses murs habituels jusqu'à opter pour un des thèmes « Chercheurs d'Afriques » en rapport avec l'une des œuvres de l'écrivain Henri Lopes. Votre conception de la littérature s'inscrit-elle hors les murs ?

L.B. : Notre mission est de favoriser l'accès aux livres et à la lecture par tous les moyens ! Nous avons donc voulu profiter de la présence d'auteurs venant parfois de très loin pour les faire circuler dans la région et créer des événements en dehors des murs de Palexpo, au plus proche du public et des ac-

teurs culturels locaux. Le Salon africain, grâce à sa programmation de Pascale Kramer et Boniface Mongo-Mboussa, a reçu des auteurs de renom. Henri Lopes a participé, par exemple, à la table ronde « les Congos des deux rives » ; la table ronde « BD africaine » a réuni Didier Kassaï, Roger N'Guessan Koffi et Alain Mata Mamengi ; celle des « Peintures noires » avec les auteurs Nail Ver-Ndoye et Grégoire Fauconnier, « 70 ans de Présence africaine » avec Souleymane Bachir Diagne, Marie Katié et Romuald Fonkoua, « Retour des auteurs de la rentrée » avec Jean Bofane et Armand Gauz, « Le Congo de Brazza » autour des auteurs Clemente Biccocchi et Moussibahou Mazou, « Une heure avec Maryse Condé » sans oublier la remise du Prix Kourouma avec Jacques Chevrier.

L.D.B. : A l'issue de cette édi-



Laurence Brenner, directrice du Salon de Genève, et Boniface Mongo-Mboussa, en charge de la programmation du Salon africain (DR)

tion, que doit-on retenir ?

L.B. : Nous avons, cette année, réussi à casser les frontières entre les différentes scènes et les genres littéraires afin de favoriser les synergies et les rencontres improbables entre auteurs et acteurs du livre. Cette édition a eu la Fédération Belgique Wallonie-Bruxelles en tant que hôte d'honneur, tandis que la lumière

a été mise également sur la ville de Barcelone, à travers un programme de rencontres et d'ateliers. Un voyage incontournable à travers les mots et les cultures ! Par ailleurs, de nouvelles disciplines artistiques, ont vu le jour et nous allons continuer à nous développer dans ce sens...

Marie Alfred Ngoma, depuis Genève

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 32^e journée, 2^e division

Sylvester Ganvoula est de retour : buteur la semaine passée, l'international congolais était titulaire lors de la réception de Magdebourg. A la 42^e, il ouvre le score du droit, avant d'obtenir un coup-franc, à la 50^e, sur la droite de la surface adverse qui amène le deuxième but de Bochum, qui l'emporte finalement 4-2. Le 4^e but de la saison du Congolais, averti à la 93^e.

Allemagne, 32^e journée, 4^e division, groupe Sud-Ouest

Sans Antoine Makoumbou, la réserve de Mayence est défaite à Stadallend (1-2). L'équipe de l'ancien Monégasque est 14^e et barragiste.

Angleterre, 46^e et dernière journée, 3^e division

Blackpool terminait sa saison, sans enjeu, face à Gillingham. Et a explosé avec 3 buts encaissés entre les 7^e et 39^e minutes. Christoffer Mafoumbi, pas toujours aidé par sa défense, disputait ainsi son 14^e match de la saison pour un bilan de 5 victoires, 4 défaites et 5 nuls, 5 clean-sheet (match sans but encaissé) et 17 buts encaissés. Blackpool termine à la 13^e place avec 62 points (15 victoires, 17 défaites, 14 nuls, 50 buts marqués et 52 buts encaissés).

Accrington termine par un nul 1-1 à Portsmouth (1-1). Sans Of-frande Zanzala, resté sur le banc. Le natif de Brazzaville, qui totalise 4 buts et 1 passe décisive en 27 rencontres, n'a pris part qu'à quatre bouts de matchs en 2019.

Angleterre, 46^e et dernière journée, 4^e division

Christopher Missilou et Oldham Athletic terminent leur saison par un lourd revers à domicile face à Northampton Town (2-5). Et se classent finalement à la 14^e place avec 62 points.

Belgique, 7^e journée des play-offs, 1^{ère} division

Sans Senna Miangué, le Standard de Liège perd le Classico au Parc Astrid (1-2). Les Rouges restent 4^e devant Anderlecht, mais à cinq points de la qualification en la Ligue Europa.

Belgique, 7^e journée des play-offs Ligue Europa

Sans Marvin Baudry, dont la saison est terminée (pubalgie), Zulte-Waregem s'est lourdement incliné à Mouscron (0-3).

Israël, 7^e journée des play-offs, 1^{ère} division

Sans Mavis Tchibota, absent face à son ancienne équipe, le Bnei Yehuda l'emporte sur le terrain du Maccabi Tel Aviv (3-2). A trois journées du terme, le Bnei se replace dans la course à l'Europe.

Israël, 5^e journée des play-offs, 2^e division

Romaric Etou, capitaine et titulaire, et le Beitar Tel Aviv l'emportent 3-0 à Ashkelon. A deux matchs de la fin des play-offs, le Beitar est 7^e à huit points de la deuxième place. Pas de montée pour le club du Congolais.

Roumanie, 8^e journée des play-down, 1^{ère} division

Juhel Tsoumou a été remplacé à la 72^e mn lors de la défaite d'Hermannstadt chez Gaz Metan Medias (0-2). Le promu est 7^e et premier relégable.

Turquie, 31^e journée, 1^{ère} division

Premier but sous le maillot du Yeni Malatyaspor pour Thievy Bifouma. Titulaire, l'international congolais double le score à la 66^e mn pour son équipe puis est remplacé à la 79^e. Le Yeni l'emporte 2-0 chez la lanterne rouge, Belediyespor. Son 2^e de la saison, seulement.

Belgique, 7^e journée des play-offs, 1^{ère} division

Sans Senna Miangué, le Standard de Liège perd le Classico au Parc Astrid (1-2). Les Rouges restent 4^e devant Anderlecht, mais à cinq points de la qualification en la Ligue Europa.

Belgique, 7^e journée

Sylvester Ganvoula célèbre son 4^e but de la saison (DR)

des play-offs Ligue Europa

Sans Marvin Baudry, dont la saison est terminée (pubalgie), Zulte-Waregem s'est lourdement incliné à Mouscron (0-3).

Israël, 7^e journée des play-offs, 1^{ère} division

Sans Mavis Tchibota, absent face à son ancienne équipe, le Bnei Yehuda l'emporte sur le terrain du Maccabi Tel Aviv (3-2). A trois journées du terme, le Bnei se replace dans la course à l'Europe.

Israël, 5^e journée des play-offs, 2^e division

Romaric Etou, capitaine et titulaire, et le Beitar Tel Aviv l'emportent 3-0 à Ashkelon. A deux matchs de la fin des play-offs, le Beitar est 7^e à huit points de la deuxième place. Pas de montée pour le club du Congolais.

Roumanie, 8^e journée des play-down, 1^{ère} division

Juhel Tsoumou a été remplacé à la 72^e mn lors de la défaite d'Hermannstadt chez Gaz Metan Medias (0-2). Le promu est 7^e et premier relégable.

Turquie, 31^e journée, 1^{ère} division

Premier but sous le maillot du Yeni Malatyaspor pour Thievy Bifouma. Titulaire, l'international congolais double le score à la 66^e mn pour son équipe puis est remplacé à la 79^e. Le Yeni l'emporte 2-0 chez la lanterne rouge, Belediyespor. Son 2^e de la saison, seulement.

Bulgarie, 7^e journée des play-offs, 1^{ère} division

Déjà largués dans la course aux places européennes avec douze et quatorze points de retard sur la 3^e place, le Botev Plovdiv et le Chernomorets Varna recevaient le CSKA et le Levski Sofia. Et se sont inclinés sur le même score de 1-3.

Hugo Konongo a joué l'intégralité du match face au CSKA et a été averti à la 17^e mn. Fodé Doré était également titulaire face au Levski.

Rappelons que l'attaquant international congolais et ses coéquipiers disputeront la finale de la Coupe, mercredi 15, face au Lokomotiv Plovdiv.

Ecosse, 3^e journée des play-offs, 1^{ère} division

Clevid Dikamona est resté sur le banc lors de la défaite à domicile de Heart of Midlothian face Kilmarnock (0-1). Avec un seul point pris dans ces play-offs, Heart est bon dernier, à dix points de la 3^e place.

Pays-Bas, 38^e et dernière journée, 2^e division

Menés dès la 5^e mn sur le terrain de Twente, Cambuur et David Sambissa parviennent finalement à arracher le nul 2-2 à la 93^e mn. Ce point face au champion les envoie au troisième tour des play-offs qu'ils disputeront face à Almere (les 10 et 14 mai).

Suède, 6^e journée, 2^e division

Ravy Tsouka Dozi n'était pas retenu dans le groupe de Vasteras, battu à domicile par Varberg (1-2). Le promu recule à la 6^e place avec huit points.

Suisse, 32^e journée, 2^e division

Relégué à onze points du Servette pour la course à l'accession directe en première division, Lausanne est désormais menacé de perdre la 2^e place, synonyme de play-offs face à l'avant-dernier de Super League. En effet, Igor Nganga et ses coéquipiers se sont effondrés à Aarau (0-3). L'ancien club de Nganga revient ainsi à deux longueurs des Vaudois. A quatre journées du terme, le LS est sous pression.

Turquie, 31^e journée, 1^{ère} division

Sivasspor et Delvin Ndinga tiennent en échec le leader, le BB Istanbul (0-0). L'international congolais, titulaire, a été averti à la 80^e mn.

National, 32^e journée

Quevilly-Rouen l'emporte 2-0 face à Bourg-en-Bresse 2-0 et valide son maintien à deux journées de la fin. Averti à la 8^e, Bevic Moussiti Oko a ensuite ouvert le score à la 18^e d'un lob astucieux. Son 7^e but de la saison, suivi d'un deuxième carton jaune et de la première expulsion de sa carrière.

Le Mans revient dans la course à la 3^e place après son succès sur l'Entente-Sannois-Saint-Gratien (2-0). Le club francilien est ainsi désormais condamné à la relégation. Ryan Bidounga n'est pas entré en jeu, tandis que Jonathan N'Sondé a fait son apparition à la 82^e.

Cholet et Bradley Mazikou chutent à Pau (1-3). Le latéral gauche prêté par Lorient a été averti à la 64^e.

Dunkerque sort de la zone rouge en battant un concurrent direct, Marignane (2-0). Randi Goteni était titulaire et a été averti à la 44^e. Les Nordistes, avec 2 longueurs d'avance sur Tours, le premier relégable, ne sont pas encore à l'abri.

Sans Mons Bassouamina, blessé, ni Davel Mayela, resté sur le banc, Boulogne-sur-Mer est tenu en échec par Concarneau (1-1). Fred Salem-Ngabou, convalescent, manquait aussi à l'appel.

Yann Mabella était en tribunes, jeudi soir, lors du match nul de Tours face à Laval (1-1).

Allemagne, 32^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Sans Exaucé Andzouana, absent, Lippstadt coule à Wattenscheid (0-3).

Espagne, 36^e journée, 3^e division, groupe 3

Peralada se met en mauvaise posture après sa défaite à Castellon (1-3). L'équipe de Yhoan Andzouana, titulaire à gauche, concède un quatrième revers consécutif et retombe dans la zone rouge (17^e avec 1 point de retard sur le premier non relégable).

Lors de la 37^e, la réserve de Girona recevra justement le 15^e, Alcoyano, et terminera sa saison sur le terrain du 12^e, Ejea.

Sans Merveil Ndockyt, qui souffre d'une pubalgie, la réserve de Barcelone l'emporte 2-1 sur le terrain de Lleida Esportiu.

Espagne, 36^e journée, 3^e division, groupe 4

Baron Kibamba faisait son retour dans le onze de départ de Linense. Mais le Balompédica s'incline chez la réserve de Grenada (2-3). Et recule à la 10^e place du classement.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE

Notre confrère Pierre Albert Ntumba-wa-Ntumba a la profonde douleur d'annoncer le décès inopiné de son frère Pierre Mameeta Tshimanga, le dimanche 28 avril 2019 à l'hôpital de Talangaï.

Le défunt fut enseignant à l'Ecole nationale moyenne d'administration (ENMA), vice-président de la Communauté des congolais de la RDC en République du Congo et président du Comité fédéral de l'Udps Congo-Brazzaville.

Cette annonce s'adresse à tous ses parents, amis et connaissances en général et particulièrement à ses enfants et famille résident à Kinshasa, en RDC. Le recueillement s'organise au n° 125 de la rue Kimpandzou à Moungali (au croisement de l'avenue Boueta Mbongo et le marché de dix francs).



KICK-BOXING

Les athlètes de Brazzaville préparent les prochaines échéances

La deuxième édition de la compétition de gala de la discipline a réuni, le 4 mai, plusieurs boxeurs. Elle leur a permis de se mettre en jambes en attendant les futurs combats locaux et continentaux.

Grace à la compétition, les athlètes ont une fois de plus mis en valeur les atouts du kick-boxing, devant un public composé des responsables d'autres disciplines de combats ainsi que de leurs fans. Six clubs étaient ainsi représentés dans cette compétition qui a livré une bonne qualité de combats et un fair-play remarquable de la part des combattants. « Ces combats visent la préparation des athlètes aux championnats national et départemental qui auront lieu dans les tout prochains mois. L'engagement des athlètes à cette compétition prouve qu'ils s'apprêtent à affronter le prochain championnat d'Afrique et la compétition inter-pays que nous souhaitons organiser avec la République démocratique du Congo (RDC) », a indiqué Me Aboubakar Fofana, directeur technique national de full contact, kick-boxing. Six combats ont été livrés durant la compétition. Dans la catégorie de 25 kg, Salif Keïta a pris le dessus sur Fahoukou



Un combat de full contact/Adiac

Keïta. Chez les 64 kg, Rodrigue Ibayibé a battu Odien Diabatou. Rock Malanda a gagné le combat qui l'a opposé à Perin Koumba dans la catégorie des 70 kg, tandis que le célèbre Phijem Mougalla n'a pas tremblé devant Jo-Carmel Bikoua en le battant dans la catégorie des 87 kg. « C'était difficile puisqu'il

est plus élancé que moi et j'ai eu du mal à gérer la distance. C'est, d'ailleurs, ce qui m'a poussé à jouer sur les esquives afin de casser sa stratégie puis pénétrer dans mes attaques. Ce combat est très important puisqu'il me permet de préparer avec assurance les prochaines échéances », a déclaré

Phijem Mougalla après le combat.

Le boxeur et champion d'Afrique, Fabrice Nzaou, a été malmené par le kick-boxeur Don-Réel Ludovic Balossa. En effet, le combat n'est pas arrivé à son terme puisque les fans de Fabrice Nzaou l'ont sommé de descendre du ring afin

d'éviter une blessure. « Je suis fier de ma performance. Je savais que j'allais le battre parce que je m'étais bien préparé. Je m'exerce pour aller compétitionner en RDC, au Cameroun et en Afrique du Sud. Je suis le lion dragon du désert, phénomène bizarre », a lancé Don-Réel Ludovic Balossa sur le ring.

Sourire aux lèvres tout en tapotant sur l'épaule de son adversaire, en signe d'encouragement, Fabrice Nzaou nous a confié : « Je savais que ce n'est pas ma catégorie ni ma spécialité. Je me bats toujours chez les 64 kg, mais vu que c'était un combat de gala, je suis monté sur le ring juste pour m'amuser et satisfaire mon adversaire ».

Notons que chaque combattant a reçu une médaille de reconnaissance pour la participation à cette compétition. Les vainqueurs ont gagné des médailles d'or tandis que les perdants ont bénéficié des médailles d'argent.

Rude Ngoma (stagiaire)

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'Etoile du Congo s'accroche à la deuxième place

Les Stelliens ont peiné, le 5 mai, avant d'assurer l'essentiel devant le Tongo FC qu'ils ont battu par 1-0, en clôture de la 20^e journée. Ils occupent seuls la deuxième place, à six journées de la fin de la compétition largement dominée par l'AS Otoho.

Dans le combat à distance avec les Diables noirs et la Jeunesse sportive de Talangaï (JST), c'est l'Etoile du Congo qui a été le plus grand gagnant de la 20^e journée. Les Stelliens sont les seuls à réaliser un succès pendant que leurs concurrents ont fait des faux pas. L'Etoile du Congo a, en effet, profité de la contre-performance à Brazzaville des Diables noirs face à Nico-Nicoyé (0-0), puis de la défaite 3-4 de la JST devant le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) pour les distancer de deux et trois unités, au prix de l'effort.

Face à Tongo FC, les vert et jaune n'ont pas eu un match facile. Ils ont eu chaud, même quand Yann Moukobo a délivré les siens à la 72^e mn. L'Etoile du Congo a ainsi amélioré son compteur à trente-neuf points contre trente-sept pour les Diables noirs. La JST a vu son compteur bloqué à trente-trois points après avoir concédé sa deuxième défaite d'affilée.

Devant les Aiglons, la JST a vécu le même scénario de la 19^e journée face aux Diables noirs. La JST a ouvert le score par l'entremise de Christ Kouvouama mais Chandrel Massanga a remis les deux équipes à égalité, dans les minutes qui suivaient, avant que Boukanga Diboua ne donne l'avantage aux Aiglons. Jimmy Bayindula, auteur du troisième et quatrième but, a cru mettre le Cara à l'abri. Mais dans les ultimes minutes, Milandou Mantouari et Mfoumou Kani ont respectivement réduit l'écart, permettant à la JST de sortir de ce match la tête haute.

À Pointe-Noire, par contre, le leader AS Otoho a été tenu en échec 0-0 par La Mancha, la lanterne rouge de la compétition. L'AC Léopards a été battu à Dolisie 0-1 par l'Interclub. L'AS Cheminots a dominé le FC Kondzo 3-1 puis Patronage Sainte-Anne a enchaîné devant V Club Mokanda 2-1.

La 21^e journée débute ce 7 mai par la rencontre JST-Interclub. Le mercredi, Tongo FC reçoit l'AS Otoho puis en seconde explication, l'Etoile du Congo va accueillir V Club Mokanda. A Pointe-Noire, l'AS Cheminots affronte Patronage avant La Mancha-Nico-Nicoyé. Le jeudi, le FC Kondzo accueillera AC Léopards puis les Diables noirs seront aux prises au Cara.

James Golden Eloué

FÉCOFOOT

Le poste de deuxième vice-président toujours vacant

L'assemblée générale ordinaire de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), tenue le 5 mai à Brazzaville, a lancé officiellement le programme d'action du nouveau bureau exécutif.



Les membres de la Fécofoot en pleine session/Adiac

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour figurait l'élection à la deuxième vice-présidence, poste resté vacant depuis l'élection de Jean Guy Blaise Mayolas, le 3 octobre 2018 à Madingou. L'ancien sélectionneur des Diables rouges, Henri Endzanga, était le seul postulant mais n'a pas eu les faveurs des électeurs. Sur quarante-trois, trente-quatre se sont prononcés pour le non contre huit pour et un bulletin nul.

« La candidature d'Henri Endzanga n'a pas été retenue comme 2^e vice-président de la Fécofoot », peut-on lire dans le communiqué final sanctionnant les travaux. En dehors de cette élection, la Fécofoot a aussi élu les membres de ses organes juridictionnels. Me Alphonse Dianguitokoulou a été placé à la tête de la commission d'éthique avec pour collaborateurs Me Anicet Kikonso (vice-président), Davis Gilbert Mampouya, Jean Cyprien Kelani et Alain Fortuné Malonga (membres). La gestion de la commission de discipline a été confiée

à Me Ibara, secondé par Abraham Soumbou (vice-président) puis suivi par Tertulien Demba, Marie Angèle Bitsindou et Dieudonné Bakolo (membres). La commission de recours est, quant à elle, présidée par Me François André Quenum. Me Kevin Kisito Kodja (vice-président), Jean Jacques Mbou, Fidèle Stalgar Diahomba et Jean Baptiste Saminou sont les membres qui l'accompagnent.

L'assemblée générale a adopté le procès-verbal de l'élection du 3 octobre, à Madingou, ainsi que les textes fondamentaux de la Fécofoot. Elle a approuvé le rapport d'activités puis le rapport financier 2018, tout en augmentant celui de cette année. « Pour le budget 2019, initialement prévu à 1 631 945 000 F CFA, il a été revu à la hausse sur proposition des membres de l'assemblée générale qui ont inscrit un montant de 150 000 000 F CFA comme subvention de l'Etat afin de rendre possible l'organisation de la Coupe des départements, projet cher à son

excellence Monsieur le président de la République, Denis Sassou N'Guesso », souligne le communiqué qui précise, par ailleurs, que le budget a été adopté en recettes et en dépenses à 1 781 945 000 FCFA. Clôturant les travaux, le directeur général des Sports a demandé à la Fécofoot d'usager de la bonne gouvernance afin d'éviter les laissés-pour-compte. Jean Claude Bindélé a ensuite ajouté : « Les objectifs poursuivis convergent vers l'écllosion d'un nouveau dynamisme qui a pour corollaire l'émergence du football congolais qui exige une révolution de mentalités dans son organisation et ses pratiques à divers niveaux. Le football des jeunes, le football féminin, la préparation et la participation aux compétitions internationales, la formation des officiels techniques, la professionnalisation du football sont autant d'enjeux sur lesquels notre organe doit être focalisé », a-t-il conclu.

J.G.E.

CENT JOURS DE FÉLIX TSHISEKEDI

Un pas dans la bonne direction

En trois mois, le nouveau président de la République, investi le 24 janvier dernier, a donné des signaux incontestables du changement de gouvernance au sommet de l'Etat, pensent maints analystes.

La chronique politique de ces dernières heures reste dominée par les cent jours de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo à la tête du pays. Chacun y va de son commentaire pour jauger ses premiers pas, selon qu'il voit le verre à moitié vide ou à moitié plein. Et comme toujours, des rancœurs et antipathies mal dissimulées ont plus tendance à s'exprimer dans un tel exercice qui requiert, pourtant, une bonne dose d'objectivité pour une meilleure appréciation des faits.

En trois mois de gestion sous l'ère Fatshi, des signaux incontestables du changement de gouvernance au sommet de l'Etat sont bien perceptibles. Evoluant dans un contexte difficile où, en l'absence d'un gouvernement responsable et d'un Premier ministre, la présidence s'est muée, par la force des choses, en épice de intérêts sociaux et politiques, Félix Tshisekedi a su tirer son épingle du jeu en maîtrisant l'équilibre institutionnel.

Les premières secousses enregistrées dès l'aube de son quinquennat avec, à la clé, une fronde sociale caractérisée par une série de grèves dans le secteur public, n'ont pas eu raison de sa détermination à rompre avec l'impunité et à rétablir la sanction. Du colonel de la police tenu responsable des dérapages de ses éléments

lors d'une manifestation des étudiants de Lubumbashi au directeur général de l'Université pédagogique nationale, en passant par celui de Transco, de l'ARPTC, ou encore de la SCTP, tous auront payé de leur égarement et de leur mégestion. La paix sociale à laquelle ont donné lieu les sanctions leur infligées est le fait de la volonté de Félix Tshisekedi à rétablir l'ordre lorsque les intérêts sociaux sont contrecarrés par la frénésie boulimique des dirigeants.

Petit à petit, l'homme a commencé à imprimer sa marque en rompant progressivement avec les anciennes méthodes de gestion de son prédécesseur. L'interdiction des sorties des fonds au niveau des ministères, entreprises et services publics, sauf pour ceux liés aux charges sociales, ainsi que les mises en place du personnel, entre également dans le cadre du renouveau politico-économique qu'il veut imprimer dans le pays.

Humanisation des services de renseignement

Ceux qui avaient réduit sa promesse de libérer les prisonniers politiques et d'opinion à une simple vue de l'esprit, dictée par l'enjeu de campagne, ont vite déchanté. Les détenus «*emblématiques*» tels que Jean-Claude Muyambo, Firmin Yangambi, Franck Diongo et Diomi Ndongala

ont recouvré la liberté, à côté d'autres prisonniers de droit commun, amnistiés ou remis en liberté conditionnelle. Félix Tshisekedi a également frappé fort en ordonnant la fermeture des cachots des services spéciaux, concrétisant ainsi son engagement de campagne de veiller à l'application «*stricte et infaillible*» de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Cherchant à faire la paix au nom de la cohésion nationale, il a permis à ce que l'ex-gouverneur du Katanga puisse se procurer un nouveau passeport, en plus de l'annulation du jugement prononcé à son encontre dans l'affaire de spoliation d'immeuble l'opposant au sujet grec Stoupis. Toujours sur ce registre des droits de l'homme, il est à mettre également à l'actif de Félix Tshisekedi «*l'ouverture progressive de l'espace public*», notamment à l'opposition dont les ténors s'expriment de plus en plus sans peur des représailles.

Au plan sécuritaire, il s'est rendu à Lubumbashi, Goma et Kisangani pour palper du doigt les réalités du terrain et prendre la mesure du danger que représentent les groupes armés et les forces négatives tels que les ADF. Il est clair que le chantier, dans ce domaine, est vaste mais les

raisons d'espérer sont bien tangibles. Les mouvements de reddition observés dans le chef de plusieurs groupes armés, actifs à l'est, sont de bons augures en attendant les profondes réformes annoncées au niveau des FARDC.

Une diplomatie agissante

Le secteur le mieux capé dans le programme d'urgence de cent jours de Félix Tshisekedi reste incontestablement la diplomatie. Là-dessus, il y a lieu de noter l'offensive diplomatique engagée tout au début de son quinquennat avec des déplacements vers les Etats voisins, tels que l'Angola, le Rwanda et le Congo Brazzaville. Il s'est agi de rassurer ses pairs et de réchauffer, par une coopération bilatérale agissante, des relations longtemps en berne. Avec le Rwanda, par exemple, il faut saluer l'accord signé le 20 mars par la compagnie nationale aérienne rwandaise pour ouvrir une ligne directe entre Kigali et Kinshasa. Le vol inaugural de Rwandair a eu lieu le 17 avril dernier. Aux Etats-Unis, l'un de ses voyages-clés, Félix Tshisekedi aura mis au-devant les intérêts de son pays en évoquant les possibilités de coopération et d'investissements. Il en a eu gain de cause au regard de l'intérêt manifesté par les milieux d'affaires américains.

Sur le plan des infrastructures, le chantier le plus palpable, les Congolais vivent désormais la métamorphose de leurs milieux de vie par le truchement de nombreux travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures de base exécutés sur le territoire national (routes, ponts, écoles, hôpitaux, réseaux de desserte en eau potable et électricité etc). Le désenclavement de la province de la Tshopo grâce à la construction, en l'espace d'un mois, de nouveaux ponts sur les rivières Lubunga et Lubuya, est un signe qui ne trompe pas : Félix Tshisekedi est bien dans son rôle d'incitateur du développement. Même si les réalisations effectuées jusque-là pèchent par leur minceur par rapport à l'étendue du pays, il y a lieu cependant de saluer l'obstination de Félix Tshisekedi à renvoyer l'ascenseur à une population qui, à chaque moment, ne manque pas de lui rappeler le fondement de l'idéal testamentaire laissé par son défunt père : «*le peuple d'abord*». Néanmoins, il peut se féliciter, à juste titre d'ailleurs, d'avoir pris un bon départ pour la mutation du grand Congo en Etat de droit, pacifique et prospère. Rome ne s'est pas construite en un jour, dit-on.

Alain Diasso

JUSTICE

Le Grec Stoupis en passe de relancer le dossier qui l'oppose à Moïse Katumbi

Les avocats d'Alexandros Stoupis ont annoncé, le 5 mai, leur intention de se rendre dans les prochains jours à Lubumbashi, pour relancer le dossier «*spoliation d'immeuble*» opposant leur client à l'ex-gouverneur du Katanga, faisant ainsi fi de l'arrêt de la Cour de cassation annulant le jugement rendu par défaut, le 2 juin 2016, par le tribunal de paix de Lubumbashi/Kamalondo.

Nouveau rebondissement dans l'affaire de spoliation d'immeuble pour laquelle Moïse Katumbi avait été poursuivi en justice par le sujet grec, Alexandros Stoupis. Alors que beaucoup ont crié à la victoire après l'arrêt de la Cour de cassation du 17 avril 2019 sous RP 185/1501 annulant le jugement RPP 7652 rendu par défaut le 2 juin 2016 par le tribunal de paix de Lubumbashi/Kamalondo, les avocats de Stoupis ont recadré les choses, apportant ce qu'ils pensent être la vraie information au public. L'essentiel de leur message, livré le 5 mai devant la presse, porte sur la relance imminente du dossier.

Pour eux, ce dossier reste encore pendant d'autant plus que la Cour de cassation, par son arrêt, n'a pas du tout innocenté l'ancien gouverneur qui, par dessus-tout, reste toujours poursuivable. «*La Cour de cassation n'a pas tranché. Les faits restent intacts. Les*



Moïse Katumbi Chapwe

litiges restent entiers», ont-ils martelé, tout en précisant que «*le juge de la cassation a plutôt anéanti l'œuvre du premier juge au motif qu'il y a eu dol*». Autant dire que, du point de vue de la défense de Stoupis, Moïse Katumbi qu'une certaine opinion présentait,

d'ores et déjà, comme acquitté dans cette affaire et dont le retour au pays s'annonçait pour imminent, est toujours dans le collimateur de la justice. Le dol déploré et supposé dans ce dossier se trouverait, d'après les avocats de Stoupis, dans le chef de la présidente de la chambre,

le juge Chantal Ramazani Wazuri, actuellement en fuite à l'étranger.

Si l'arrêt controversé de la Cour de cassation a été motivé, entre autres, par le flux des recours dont celui de prise à partie introduit par les proches de Katumbi, il est tout aussi vrai qu'il s'agit «

d'une affaire privée entre un expatrié propriétaire avéré et un autre compatriote qui n'a rien avoir avec les faits politiques». D'où l'exhortation des avocats de Katumbi appelant à la dépolitisation de cette affaire. Interpellant le chef de l'Etat en tant que garant de la Constitution et des droits de tous, ils l'ont prié «*de faire en sorte que cette affaire ne soit pas politisée*». Pour le collectif d'avocats de Stoupis, leur client est en droit de revendiquer sa propriété, ou mieux, le droit qui lui est garanti par la Constitution de la République démocratique du Congo. «*Ce qu'il exige est simple, c'est de rentrer dans ses droits, c'est-à-dire récupérer la parcelle familiale ou la contre-valeur augmentée d'un dédommagement conséquent. A défaut de quoi, il saisira sans autre avertissement, les cours et tribunaux, dans les meilleurs délais*», a indiqué le bâtonnier Cyprien Mbere Moba.

A.-D

JUSTICE

Report de l'audition de Martin Fayulu

Un compromis entre les avocats du candidat malheureux à la présidentielle et la police ne lui a plus permis de se rendre, le 6 mai, au casier judiciaire où il devrait être entendu comme il s'obstinait à le faire, malgré l'ajournement de son audition annoncé par la police.

Martin Fayulu Madidi s'est finalement accordé à ne pas se rendre au casier judiciaire, dans la commune de la Gombe, où il était convoqué pour être entendu sur les accusations portées contre lui. Il a changé d'avis parce qu'un compromis avait été trouvé entre ses avocats et la police nationale congolaise. « Je n'ai pas voulu y aller parce que simplement mes avocats m'ont dit qu'ils se sont accordés avec le commissaire de police pour qu'ils trouvent une autre date. Donc, il y aurait une autre invitation », a-t-il expliqué.

Des mobilisations à travers le pays

Depuis l'annonce de cette convocation, les partisans de Martin Fayulu, à travers le pays, se sont mobilisés pour marquer leur soutien à leur leader. Le matin du 6 mai, la ville de Kinshasa a connu une mobilisation policière en vue de prévenir tout mouvement dans le sens promis par Martin Fayulu et ses militants qui, malgré l'annonce du report de cette convo-

cation à une date ultérieure, tenaient à se rendre au bureau de la police judiciaire.

Déjà, le matin, certains de ses partisans se sont retrouvés devant l'hôtel Faden House, propriété de leur leader, dans la commune de la Gombe, pour l'escorter jusqu'au casier judiciaire. Cette mobilisation a également été signalée dans certaines autres provinces du pays où la population a montré son attachement à Martin Fayulu.

Martin Fayulu Madidi a remercié la population congolaise qui, selon lui, s'est mobilisée en vue de l'accompagner pour son audition. « Je félicite cette population qui s'est mobilisée comme un seul homme partout pour m'accompagner. Et ceux de l'intérieur ont fait de même en montrant, dans certains endroits, comment ils sont allés déposer un mémo dans les différents parquets », a-t-il dit, appelant le peuple congolais à toujours demeurer vigilant et éveillé.

De leur côté, les partisans de Fayulu, qui trouvent déjà une



Martin Fayulu devant ses partisans et la presse/77.cd

connotation politique à cette affaire, ont voulu par leur action donner un message au pouvoir en place, accusé de vouloir manipuler la justice pour empêcher leur leader de continuer à mener son combat pour la vérité des urnes.

Le président de l'Engagement citoyen pour le développement est accusé, entre autres, d'incitation à la haine tribale, massacre des Balubas, pillages,

atteinte aux droits garantis et crime de génocide et crimes contre l'humanité.

Des arrestations opérées par la police

S'exprimant à partir de son hôtel sur son audition au casier judiciaire, Martin Fayulu a condamné l'arrestation de ses partisans par les forces de l'ordre, exigeant leur libération sans conditions. « Nous déplorons et condamnons le comportement de la police

et de l'armée qui ont procédé aux arrestations arbitraires. Nous exigeons la libération immédiate et sans conditions des toutes les personnes arrêtées », a dit Martin Fayulu, appelant la population congolaise à « maintenir la flamme déjà allumée ». « Lorsque nous aurons une nouvelle convocation de la police judiciaire, nous vous informons », a-t-il promis.

Lucien Dianzenza

BUNDU DIA KONGO

Ne Muanda refait surface...

Donné pour mort quelques mois après son évasion de la prison centrale de Makala de Kinshasa, le chef spirituel du mouvement politico-religieux a réapparu après presque deux ans d'hibernation.

Evadé de la prison centrale de Makala, le 17 mai 2017, lors d'une attaque contre ce centre pénitencier de Kinshasa, et donné pour mort quelques mois plus tard, Ne Muanda Nsemi a réapparu. Le chef spirituel du mouvement politico-religieux Bundu dia Kongo et du parti politique Bundi dia Mayala a été vu, le 6 mai, au siège du Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre 2016. Il s'est entretenu avec le président de cette structure, Joseph Olenghankoy qui l'a présenté à la presse.

S'adressant aux journalistes, Ne Muanda Nsemi a indiqué qu'il vient afin de se mettre à la disposition de la nation, œuvrer à la consolidation de la paix et prendre part à son développement. « La sagesse Kongo enseigne 'Nsi ya mantela mantela kayi sandukanga ko' (un pays dont les citoyens sont constamment inquiets ne se développera pas, Ndlr). C'est pourquoi, je suis venu pour consolider la paix dans ce pays. Je suis venu pour travailler avec la gauche et la droite, qu'on puisse



Ne Mwanda Nsemi et Joseph Olenghankoy, le 6 mai 2019, au siège du CNSA à Kinshasa

connaître la paix dans notre pays. Et à partir de cette paix, construire le pays », a-t-il déclaré. Il a mis un accent particulier sur le développement. « Je suis aussi un scientifique, mais j'ai honte parce que les autres scientifiques construisent leurs pays, mais le nôtre ne

marche pas. Nous sommes venus pour rassembler les gens, les orienter vers le développement, peut-être que la RDC va se développer parce que nous sommes la locomotive de l'Afrique », a-t-il dit. D'un ton interpellateur, il a laissé entendre: « Serons-nous capables de jouer notre rôle

comme il se doit ? Ou alors les êtres des espaces, les ancêtres, moi je crois sérieusement aux ancêtres, ils vont un jour nous considérer comme des incompetents. Le maître Jésus avait dit que le royaume des cieux vous sera enlevé et remis à un autre peuple ».

Ne Muanda Nsemi a promis

d'animer, dans les prochains jours, une conférence de presse au cours de laquelle il donnera des réponses aux moult préoccupations de l'opinion publique depuis son évasion de la prison de Makala jusqu'à ce jour, et aussi sur d'autres questions concernant l'évolution du pays.

Rappelons que Ne Muanda Nsemi a été député national, élu de Kinshasa lorsqu'il a été empêché de se rendre au Kongo central, sa province. C'est lui qui a été le premier à proposer une transition de trois ans avec le président Joseph Kabila, avant la tenue des élections. Après des promesses, il a tenu des propos durs contre le pouvoir en place à l'époque jusqu'à se retrouver à la prison de Makala, cueilli chez lui au quartier Ma Campagne, dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa, à la suite d'une opération menée par le général de la police, Kanyama, contre les adeptes de Bundi dia Kongo. Et le 17 mai 2017, profitant d'une attaque contre cette prison de Makala, il s'échappait pour disparaître dans la nature.

Martin Engimo

SUD-UBANGI

Caritas Congo satisfaite des résultats réalisés par le projet «Un monde sans faim»

L'ONG dit avoir atteint des objectifs promoteurs, un an après le lancement du projet, le 19 avril 2018, spécifiquement en territoires de Mobayi-Mbongo, Libenge/Zongo, Gemena et Budjala.

Le projet bénéficie du financement de la Caritas-Allemagne par le biais du ministère de la Coopération et le développement, avec l'appui technique de Caritas-Congo. Il a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire de cinq mille ménages, regroupés dans cent cinquante organisations des Producteurs, d'ici à décembre 2022.

--Les besoins du groupe cible emboîtent le pas de la politique nationale dans la mesure où l'action menée prend le pari de cerner la question de la sécurité alimentaire sur les plans de relance et du développement agricoles à court, moyen et long terme.

Le projet « Un monde sans faim, sécurité alimentaire » se focalise sur trois axes d'intervention, à savoir la production agricole qui se manifeste par un appui physique en intrants végétal et animal ; la commercialisation des produits



agricoles et le renforcement des capacités des organisations de producteurs qui passent par la structuration de producteurs, des techniques de production, de transformation et de commercialisation des produits et accès aux services.

Pour mener à bien ce projet, Caritas indique que trois comités locaux d'entretien des routes ont été identifiés à Gemena, Libenge et à Mobayi-Mbongo. Pendant ce temps, 70 km des pistes rurales

ont été identifiés et retenus pour les travaux d'entretien par la méthode Haute intensité à main d'oeuvre: 40 km à Libenge, 30 respectivement à Gemena et à Mobayi-Mbongo, pour appuyer la mise en place des activités génératrices des revenus pour les comités locaux d'entretien des routes.

Quant à la promotion de la pêche et de la pisciculture familiale, cinq organisations paysannes ont été structurées et dotées d'un kit

Le projet «Un monde sans faim» assure la sécurité alimentaire

minimum d'intrants de pêche, composé de filets, hameçons de différents calibres, fils nylon, etc. soixante-quatorze pêcheurs-pilotes ont été ainsi formés à la pêche responsable, respectueuse de l'environnement, dont dix à Mbari, dix à Mobayi, quinze à Zongo et trente-neuf à Akula-Budjala pour appuyer la pêche. Pour ce qui est des semences améliorées pour les filières porteuses telles que manioc, maïs, riz, arachide, niébé, soja, cette activité a été réalisée en partena-

riat avec la station de l'Institut national pour l'étude et recherches agronomiques Boketa.

Des résultats probants ont été atteints, dont quatre mille trois cent dix tonnes des semences améliorées de maïs, arachide, riz, niébé et vingt mille mètres linéaires de boutures saines de manioc fournies aux trente-huit organisations de producteurs des semences, dont seize à Libenge, six à Gemena, six à Budjala et dix à Mobayi-Mbongo. Soixante-six hectares de champs semenciers ont été installés, dont trente-deux à Libenge, douze à Gemena, douze à Budjala et dix à Mobayi-Mbongo.

Rappelons que les activités du projet «Un monde sans faim» ont été effectivement lancées sur le terrain avec une participation active des bénéficiaires, surtout pour la mise en place des équipes du projet, la réhabilitation et équipement du bureau de coordination à Gemena, l'acquisition du matériels roulant et informatique, les formations, la production des semences améliorées, l'aménagement des étangs piscicoles et des périmètres maraîchers, etc.

Blandine Lusimana

HAUT-LOMAMI

Des mesures gouvernementales attendues pour stopper des éléphants en divagation

Le territoire de Malemba-Nkulu est gravement touché, depuis plusieurs mois, par la présence permanente des pachydermes en divagation qui causent des dégâts multiformes. Le bilan est lourd : trente-trois mille ménages affectés, cinquante-cinq mille trois cent vingt-quatre hectares de champs dévastés, dix-sept morts et soixante-treize mille sept cent soixante-deux élèves en déperdition scolaire, etc.

Réélu, le député provincial du Haut-Katanga, Paul Ngoy Nsenga Binthelu, est le président de la commission d'évaluation des dégâts multiformes causés par les éléphants en divagation dans la province du Haut-Lomami. En mission de service à Kinshasa depuis le 20 avril, il est dépêché, une fois de plus, par l'Assemblée provinciale du Haut-Lomami auprès des autorités nationales en vue de solliciter leur intervention urgente en faveur des victimes de cette catastrophe. Paul Ngoy Nsenga Binthelu a tour à tour été reçu à la présidence de la République, à la primature, au ministère de la Solidarité et actions humanitaires.

Il a également eu une importante séance de travail avec le responsable de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) et gérant du parc de l'Upemba, le colonel Rodrigue Mugaruka. Ce dernier a donné la genèse du Parc national de l'Upemba créé le 15 mai 1939, pendant l'époque



du Congo belge, avec cent mille éléphants plus d'un siècle et cent nonante espèces animales appartenant à quarante familles. Aujourd'hui, il ne reste qu'une centaine et une grande diminution du nombre de grands mammifères. Le parc national de l'Upemba est le deuxième plus ancien de la République démocratique du Congo. Il couvrait, en 1939, une superficie d'un million cent soixante-treize mille hectares. Ses limites furent ensuite modifiées plusieurs fois en raison des revendications foncières de la population locale et fixées le 22 juillet 1975 par l'ordonnance-loi 75-241. Ce parc est situé à cheval sur les provinces du Haut-Katanga, du Luluaba et du Haut-Lomami dans les territoires administratifs

de Mitwaba, Malemba-Nkulu, Bukama et Lubudi.

Des mesures attendues...

Les éléphants, l'une des richesses du parc de l'Upemba, sont devenus une menace très dangereuse vis-à-vis de la population dans les territoires de Malemba-Nkulu, Bukama et le secteur Kinda à Kamina, a reconnu le colonel Rodrigue Mugaruka. Et de noter que les pachydermes causent des dégâts multiformes sur leur passage, dévastent des champs, détruisent des maisons, causent la mort d'hommes et l'insécurité éducative. Aussi a-t-il sollicité du gouvernement que les petits villages installés illégalement à l'intérieur du parc soient éva-

Des éléphants en divagation dans le parc de l'Upemba

cués et qu'une mesure d'accompagnement social soit prise pour soutenir le processus.

« Les villages situés à l'extérieur du parc les plus menacés dans les territoires de Malemba-Nkulu et Bukama seront dotés d'une nouvelle technologie qui servira de système d'alerte précoce, piloté autour de cinq villages les plus vulnérables. Dans chacun d'eux, une équipe de membres de la communauté sera formée pour repousser les éléphants en approche. Ils seront formés à l'utilisation d'un certain nombre des mesures pour protéger leurs maisons et leurs champs, y compris les clôtures en ruche qui ont le double avantage de source de nourriture et de revenus »,

a indiqué le colonel Mugaruka au député provincial, Paul Ngoy Nsenga. Il a ajouté qu'au cours de l'opération, une enquête sera menée pour déterminer s'il est possible d'électrifier la frontière du parc, dans le cadre d'une solution à long terme de maintenir les éléphants à l'intérieur et les communautés à l'extérieur. « Ces mesures sont considérées comme urgentes. Si le gouvernement est en mesure de dégager les fonds nécessaires, nous espérons pouvoir mener à bien l'activité consistant à mettre des colliers GPS sur les éléphants dans les quatre prochains mois et à supprimer les villages installés d'une façon illégale dans le parc », a-t-il dit.

Enfin, le colonel Rodrigue Mugaruka a fait part à Paul Ngoy Nsenga Binthelu des efforts fournis par les autorités des parcs qui disposent désormais d'un avion et cent quatre-vingt mille litres de gaz aviation ainsi que quatre mille litres de jet A1. Six colliers GPS ont été acquis pour permettre aux éco-gardes de suivre les éléphants en temps réel et de les éloigner des villages. Le gérant du parc de l'Upemba a cependant signalé que le parc a besoin de vingt-cinq colliers supplémentaires et de cent heures supplémentaires comme temps de vol d'hélicoptère. Il a laissé entendre qu'un hélicoptère en provenance d'Afrique du Sud va bientôt arriver au parc de l'Upemba.

Martin Engimo

SANTÉ PUBLIQUE

La coalition Publiez ce que vous payez recommande la mise en place d'une haute autorité anti-corruption

L'organisation non gouvernementale a fait part de sa préoccupation dans son cinquième rapport synthèse, rendu public le 3 mai, à Pointe-Noire, sur le suivi de l'exécution des projets d'investissements publics dans le secteur de la santé.

La publication du document a fait l'objet d'une conférence animée respectivement par Christian Mounzé, coordonnateur de Publiez ce que vous payez, et Rita Mabyalhat chargée de programme de cette organisation. En effet, depuis 2014, cette coalition s'est lancée dans le domaine très complexe de suivi annuel des investissements publics dans le secteur de la santé. Pour ce faire, elle a entrepris d'enquêter sur le développement des projets démarrés depuis 2011. L'objectif est d'informer l'opinion publique des défis de la mise en œuvre de ces projets, de susciter auprès des citoyens une prise de conscience de la très faible exécution de ces projets et d'interpeller les décideurs sur l'urgence de rendre disponibles les outils de lutte contre la corruption, notamment une loi anti-corruption renforcée par des textes d'application, ainsi que ceux du code de transparence dans la gestion des finances publiques.

Après cinq ans de suivi physique des projets réalisés dans l'ensemble du territoire, partant de Sembé au nord du pays à Tchiamba-Nzassi au sud, Christian Mouzéo et ses équipes de volontaires formées dans tous les départements ont décelé plusieurs dys-



Le logement non achevé du médecin d'Ewo, Cuvette ouest/Adiac

fonctionnements et proposé des pistes de solutions.

Selon leur cinquième rapport synthèse, sur quatre-vingt-quinze projets budgétisés et visités, 23,15% ont été jugés achevés et fonctionnels. «Ce pourcentage pourrait être revu à la baisse, si on considérait que les deux constructions réalisées en partie: Blanche Gomes à Brazzaville et Mvou-Mvou à Pointe-Noire, les trois projets d'équipement présentés comme des dons respectivement à Ouesso, Oyo, le Laboratoire national et le projet de Boundji, dans la Cuvette,

finalisé par un particulier, ne devraient pas intégrer cette catégorie », a précisé Rita Mabyalhat. Le rapport souligne que, parmi ces projets, certains ont été partiellement exécutés et d'autres achevés mais, à ce jour, ne sont pas fonctionnels.

De nombreux chantiers abandonnés

La coalition a également souligné une faible communication sur la gestion des scandales impliquant les agents du ministère de la Santé et les opérateurs véreux; l'abandon de plusieurs projets

démarrés en 2014, tandis que d'autres plus nombreux encore intègrent de nouveau les budgets, notamment les centres de dialyse de Pointe-Noire et Brazzaville.

Christian Mouzéo, dans son exposé, a félicité l'esprit d'ouverture du ministère de la Santé et sa collaboration avec la société civile. Il a sollicité que ce lien soit renforcé avec les entités étatiques décentralisées.

Mais, face à cet état alarmant de la situation sur le terrain, cette organisation de la société civile recommande au gouvernement

de diligenter la mise en place de la haute autorité anti-corruption et de la commission de transparence, en veillant à ce que la société civile impliquée dans ce processus y soit suffisamment représentée. Au ministère de la Santé et de la population de publier sur un site, page Facebook ou la presse, comme l'exige le code de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques, les budgets annuels, les rapports semestriels d'exécution...

Le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'Union européenne et l'Union africaine, devraient, quant à eux, renforcer les partenariats techniques avec les administrations du Congo en matière de gestion des finances publiques, en particulier avec les ministères des Finances, des Grands travaux, et de la Santé. Il leur est recommandé également d'appuyer les organisations de la société civile, de conditionner l'aide d'appui technique et financier à l'Etat à l'amélioration de la gouvernance. Notons que cette conférence s'est déroulée en présence de l'abbé Raymond Kinga Makaya, coordonnateur de la Commission justice et paix de Pointe-Noire

Charlem Léa Legnoki

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

La nationale 5 aménagée au niveau de Siafoumou

Le chantier qui se déroule sous la satisfaction de la population riveraine est réalisé par la société Socofran sur une longueur totale de 500 m linéaires. Il a été visité récemment par le député-maire de la ville de Pointe-Noire, Jean François Kando.



Les travaux sur la RN5/Adiac

La municipalité de Pointe-Noire a entrepris des travaux sur une partie de la route nationale n°5 (RN5), plus précisément au niveau du quartier Siafoumou, dans le cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou. Un enrobé de bitume est en train d'être mis sur une partie de cette route, sur une distance de 500 m linéaires. La RN5 relie le bas-Kouilou à Pointe-Noire. Comme l'ensemble du réseau routier de la ville océane, cette route a été dégradée par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la ville ces derniers temps. Parsemée de plusieurs nids de poule et menacée par de gros trous à certains endroits, la RN5 présentait déjà un tableau peu reluisant. Une situation inquiétante qui a poussé la municipalité de Pointe-Noire à effectuer quelques travaux d'aménagement susceptibles de répondre au problème posé.

Le député-maire de la ville a récemment effectué une visite guidée sur les lieux pour se rendre compte de l'effectivité des travaux. Une fois sur le terrain, Jean François Kando a salué l'état d'avancement de ces travaux qui s'effectuent avec tact. Notons que lors de cette visite, il a été accompagné du premier vice-maire, Pierre Justin Makosso.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE

L'album «Viking 2 Le voyage» désormais disponible

La présentation du deuxième opus de l'artiste musicien congolais, Big Tyger, a eu lieu le 3 mai, à Pointe-Noire, au cours d'une conférence de presse qu'il a animée, avec à ses côtés Mab Carel, manager exécutif de Belle Rage music, et Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et lettres de Pointe-Noire.



La tribune officielle lors de la conférence de presse/Adiac

Devant les opérateurs culturels, les artistes et les chevaliers de la plume et du micro, le label Belle Rage Music a présenté officiellement l'album, incontestablement le premier album international d'un artiste urbain résidant au Congo. Après la sortie de «Black Viking 1» en août dernier, Belle Rage Music a voulu internationaliser le deuxième album de Big Tyger en associant des artistes issus de onze pays d'Afrique (Cameroun, Bénin, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Gabon, Centrafrique, Togo, Congo). Ainsi, Young Ace, Nestelia, Zepho

(Congo), Dibi Dobo (Bénin), Nix, Paco Briz (Sénégal), Stanley Enow (Cameroun), Tris Officiel (Gabon) et Nash Nouchi (Côte d'Ivoire), Black Ismo, Wisdom Kporal, etc., ont apporté leur touche dans cet opus inédit. «L'idée de faire cet album a été motivée par le goût du partage, de la découverte des autres cultures, des autres musiques. Chaque artiste s'exprimant dans sa langue locale », a dit Big Tyger.

Cette prouesse artistique et technique a été réussie avec l'apport de tous ceux qui ont cru en ce

projet innovant. «Grâce à notre agence de communication, nous avons pris contacts avec les artistes devant participer dans l'album. Ce travail a été rendu possible avec les nouvelles technologies qui nous ont permis d'échanger, d'écouter et de choisir les supports musicaux et enfin de finaliser le produit », a renchéri Mab Carel. Pour Belle Rage Music, la réalisation de cette oeuvre obéit à la volonté affichée par le label de participer au rayonnement du Congo à l'international, de soutenir et accompagner la jeunesse talentueuse. «Black Viking 2 Le voyage» veut prouver aussi que s'internationaliser musicalement à partir du Congo n'est pas une illusion. Ainsi, le label veut susciter des vocations à travers l'accompagnement, en s'inspirant de cet exemple réussi sans oublier sa contribution à l'auréole des musiques urbaines en local.

De nombreuses stratégies de vente et de promotion ont été prévues pour que cet opus soit présent partout et que les différents pays participants se l'approprient. À la fin de l'activité, Fabien Obongo, recevant symboliquement l'album des mains de Big Tyger, l'a exhorté à continuer sur cette voie afin de porter haut les couleurs nationales.

Hervé Brice Mampouya

HOMMAGE

Brazzaville honore Lutumba Simaro Masiya

Le gouvernement congolais, par le biais du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, s'est incliné devant la dépouille de l'illustre disparu, le 5 mai au Palais du peuple de Kinshasa, après avoir déposé une gerbe de fleurs. La cérémonie était placée sous le patronage du président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Dieudonné Moyongo a adressé, au nom du chef de l'Etat congolais, un suprême adieu à Simon Lutumba Ndomanueno dit Simaro Masiya, cette figure emblématique de la rumba congolaise, une personnalité exceptionnelle attachante de la RDC, a-t-il dit. Un personnage, a poursuivi le ministre de la Culture, d'une grande intensité créative qui, sans avoir l'insolence physique d'un Vicky Longomba ni la gouaille malicieuse d'un Luambo Makiadi, s'imposait par le travail bien fait.

De la même manière qu'une maison repose sur des fondations, de même, une chanson est tributaire de la base rythmique, imprimée par une guitare accompagnant, celle dont jouait si merveilleusement Lutumba, a-t-il commenté. Cet instrument, a ajouté Dieudonné Moyongo, est la pierre sur laquelle est bâtie la texture de la chanson à qui, tout en restant dans l'ombre, Lutumba donnait la nécessaire impulsion, avant de rappeler qu'il était Simon, mais aussi Pierre d'édifice, monument.

L'extrême pondération de son esprit a fait de lui un homme qui parlait avec réserve, mais observait beaucoup, a relevé le ministre. De ses observations, sont nées des chansons qu'il a mises dans la bouche des hommes de la lumière, des monstres de scène, des chanteurs de charme comme Nganga Edo, Vy-

cky Longomba, Michel Boyibanda, Mulamba Mujos, Kwamy Muntsi, Youlou Mabiata, Sam Mangwana, Josky Kiambukuta, Ntesa Daliest, Joe Mpoye, Madilu Systme, Carlito, Malage, et tant d'autres, a-t-il rappelé. De cette manière, a indiqué Dieudonné Moyongo, l'homme de l'ombre est passé à la lumière. C'est de la sorte que sont propulsées sur le marché des dizaines de compositions dont la plupart sont des chefs-d'œuvre, l'homme ayant été un perfectionniste, d'où l'absence de déchets dans ses œuvres. C'est pourquoi, des titres comme «Licencié», «Yamba ngai na Léo», «Mwasi ya ba patrons», «Décision», «Fifi nazali innocent», «Radio trottoir», «Mbongo», «Kadima», «Mandola», «Faute ya commerçant», «Diarrhée verbale», «Verre cassé», et «Eau bénite» ont traversé sans encombre plusieurs décennies, a-t-il fait savoir.

Un compositeur à plusieurs thèmes

Lutumba, a expliqué le ministre, a chanté l'amour, ce sujet facile, mille fois ressassé, revisité, parfois galvaudé, mais lui l'a fait avec cette sagesse et cette profondeur des maîtres de la parole, celle qui a le pouvoir d'émouvoir. Il a aussi chanté la solidarité, l'humilité, la fidélité, le savoir-vivre, la discipline, la destinée, Dieu, l'attachement à sa ville

natale, à son pays la RDC, aux deux Congo.

L'artiste musicien, selon Dieudonné Moyongo, avait aussi l'étoffe d'un prédicateur. Il a utilisé, en effet, le langage de l'Ecclésiaste avec bonheur. Pour lui, l'humilité était une valeur cardinale, a signifié le ministre, se fondant sur ce conseil: «*Vous voulez-vous éternellement vivre dans la félicité ?*», dit-il à son prochain. «*Alors accédez au ciel parce que, na lifelo bissengo bizalaka té (en enfer le bonheur n'existe pas).*»

Le ministre congolais de la Culture a rappelé aussi l'amour que Lutumba avait pour le fleuve. Dans «Ebalé ya Zaïre», le poète Lutumba Simaro a célébré, sublimé, magnifié le fleuve Congo, ce cordon ombilical liant les deux Congo. Si dans «Bilonda», a-t-il fait savoir, le poète dresse un hymne à la consanguinité entre la population des deux pays, dans «Mabélé» et «Testament ya Bowulé», qui sont des véritables morceaux de méditation, il met en marche l'homme dans son attachement et son arrachement à la vie, en même temps qu'il impose à la vanité des hommes, l'énigme métaphysique du temps qui passe. En réalité, la condition humaine demeure au cœur même de son répertoire car l'homme, cet être erratique, onduoyant et divers qui cherche à tâtons son chemin dans les dédales



Lutumba Simaro Masiya

de la vie, se trouve constamment écartelé entre le temps compté et le temps escompté, c'est-à-dire, celui de la finitude et celui de l'espérance, a estimé Dieudonné Moyongo. Sur ce chapitre, Simaro a produit des œuvres imbattables, a-t-il soutenu. Quant à «Maclebert» et «Maya», ce sont des odes à l'amitié entre Brazzavillois et Kinois, a ajouté le ministre. Rien qu'avec ces titres, l'auteur compositeur fait clairement apparaître la musique comme facteur de rapprochement des peuples et d'intégration régionale ou sous-régionale. «*Travailleur infatigable, parolier inimitable, Lutumba nous a dotés de plusieurs œuvres dont la plupart ont atteint l'intemporalité. Elles ne lui appartiennent d'ailleurs plus, car elles sont devenues notre patrimoine commun. C'est donc à bon escient qu'on lui attribue les qualificatifs de poète, philosophe, de moraliste*», a déclaré le ministre congolais de la Culture et des arts.

Avant de poursuivre, en disant que grâce à la pertinence et à la diversité des thèmes qu'il a traités, Lutumba est devenu une immense icône de la musique congolaise, née des cerveaux et des mains rassemblées des enfants des deux pays, qui, pour le monde de la culture, n'en forment qu'un. «*Un autre Kinois, Stervos Niarkos, n'a-t-il pas dit que Kinshasa-Brazza ezali mbo-ka moko? Vieux Lutumba, papa Simaro, tes enfants de la rive droite sont venus te voir pour la dernière fois mais nous savons que par tes œuvres tu resteras toujours vivant dans nos mémoires. Au revoir, donc, digne fils du fleuve Congo*», a conclu Dieudonné Moyongo.

Notons également que le premier vice-président de l'Assemblée nationale du Congo, Léon Alfred Opiambat, a déposé lui aussi une gerbe de fleurs sur la dépouille de Lutumba Simaro Masiya.

Bruno Okokana

MUSIQUE CLASSIQUE

Plus d'une heure de gaieté avec l'orchestre symphonique des enfants de Brazzaville

Organisé par le comité d'administration de la musique classique pour tous (Muclat), en collaboration avec l'ambassade d'Allemagne au Congo, le concert qui a eu lieu récemment à Brazzaville a été rehaussé de la présence de la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault.

Le spectacle a été organisé dans le but de jauger le niveau des apprenants du Centre d'initiation à la musique classique (Cimucla) qui regroupe enfants et adultes, afin de mieux orienter la session intensive de formation par les experts SES d'Allemagne (Ernst Bechert, Stefan Kottgen, Georgia Hoppe, Krischa Weber), mais aussi pour continuer à promouvoir la musique congolaise en version classique. Il a été animé par l'orchestre symphonique des enfants de Brazzaville (Oseb) et l'orchestre symphonique Burning music (Osbm), avec la participation des experts SES d'Allemagne.

Placé sous la direction du maestro Josias N'Gahata du Congo et Ernst Bechert d'Allemagne, ce concert a connu deux parties et trois phases. La première a été marquée par le passage de l'Oseb, le Chœur Burning music et Experts SES. Ils ont ainsi brillamment interprété les hymnes nationaux d'Allemagne et du Congo.

La deuxième phase, quant à elle, a donné l'occasion à l'Oseb, qui ont commencé leur formation en 2018, d'égayer le public à travers le piano et flûte à bec, avec



Les enfants de l'Oseb sur scène

des chansons comme : «Beyer n°16»; «Beyer n°18»; «Le petit poney»; «Joli mois de mai»; «Alouette», etc.

En effet, en une année seulement de formation, ces enfants qui n'ont auparavant aucune base en musique classique ont épâté tout le monde. Ils ont commencé la pratique instrumentale de façon effective au Cimucla en janvier 2018. Le premier atelier a été clôturé en juillet avant qu'ils n'aillent en vacances. En octobre, ils ont repris l'apprentissage avec le lancement du

deuxième atelier de formation. Depuis janvier 2018, l'Oseb s'est déjà produit six fois devant le public brazzavillois, exceptées les cérémonies officielles.

Orchestre et chœur ont animé la troisième phase de cette première partie, par des chansons comme : «Béni soit le nom du Seigneur», de Simon Utterbach; «Torrents d'amour», de T.J Williams; «Joy to the world», de Georg Friedrich Haendel; «Bana ya Congo», de Josys Toungamani, ...

Les experts SES d'Allemagne

pour une formation des formateurs

Enfin, la deuxième partie de ce concert a été animée par l'orchestre symphonique Burning music et Expert SES. Des chansons telles «Chiozza-Ouverture» (Quatuor SES), de Ernst Bechert; «Concerto Violon», de J.S. Bach BWV 1043; «Ngieti didila», de Marcel Kombo Kisi; etc, ont été interprétées. Le spectacle a été bouclé par la chanson «Indépendance cha cha», de Joseph Kabasele.

C'est pour la troisième fois

qu'une délégation d'experts SES d'Allemagne vienne pour la formation des formateurs. A l'issue de ce concert, le maestro Josias N'Gahata a livré déclaré: «*C'est une grande joie pour nous de constater que le public vient toujours massivement à nos concerts. En plus, nous sommes honorés par la présence de la ministre du Tourisme et de l'environnement, des conseillers du chef de l'Etat, Claudia Sassou N'Guesso et Edith Laure Itoua, madame le maire de Kintélé, des conseillers du Premier ministre, la directrice générale des Arts et des lettres et des différentes représentations diplomatiques. Nous voulons aussi exprimer notre gratitude à l'endroit de l'ambassadeur d'Allemagne au Congo et tous ses collaborateurs pour leur soutien multiforme, ainsi que tous nos partenaires*».

Notons que la Muclat, placée sous la houlette d'un comité d'administration avec maestro Josias N'Gahata comme coordonnateur permanent, compte en son sein trois structures : l'Oseb, l'Osbm et le Cimucla.

B.Ok.